

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Abbes LAGHROUR-Khenchela



Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Littérature et Langue Françaises

THEME :

**Analyse stylistique du discours féminin :  
étude sociolinguistique  
«cas du discours de Marine le Pen »**

MÉMOIRE ÉLABORÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER II

Option : sciences du langage

Sous la direction de :

Mme. DEHIMI Souad-Maître Assistant « A »  
Département de Littérature & Langue Françaises

**Présenté et soutenu publiquement par : BOUTERAA Sabrina**

Devant le jury composé de :

Présidente : Melle. BELKADI Y -MAA- Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

Rapporteur : Mme. DEHIMI Souad -MAA- Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

Examinatrice : Melle. HAFSAOUI W -MAA- Université Abbes LAGHROUR-Khenchela

**Année Universitaire 2015-2016**

## REMERCIEMENTS

*Je remercie Dieu le tout-puissant de m'avoir donné la volonté  
et le courage pour accomplir ce travail.*

*Un grand merci à ma directrice de recherche madame  
DEHMI SOUAD, qui m'a dirigé dans mon travail, qui m'a  
suivi durant toute ma recherche pour tout ce qu'il m'a apporté.  
L'une des encadreurs passionnants, qui donne à leurs étudiants  
l'envie de faire de grandes choses.*

*Merci pour son enseignement, sa présence, son soutien, pour ses  
encouragements, pour tout ce qu'il m'a apporté.*

*Je remercie également les membres du jury qui me font  
l'honneur de participer à la soutenance.*

*Je remercie ainsi vivement, toutes les personnes qui, de près ou  
de loin, m'ont soutenu durant ce travail, et qui m'ont  
accompagnée, mes plus particulièrement IMANE, ABLA,  
KARMA, pour leurs soutiens et leurs encouragements.*

## *Dédicace :*

*Je dédie ce travail, avec tout ce que j'ai de sentiments de respect et  
D'amour, à mon premier sourire et ma source de tendresse, ma chère  
mère et à mon puits de sagesse et mon seul recours, mon cher père,  
C'est à ces deux chers que je me mets à genoux, c'est à eux que je  
dis: merci, et je vous aime.*

*A mes chères sœurs : MOUNA, SARA, RAYANE*

*A ma tante : ISMAHAN ET SON EPOUX KAMAL et à  
leurs enfants ARWA et BAHADIR*

*En fin, je dédie ce travail à tout mes professeurs, mes amis surtout  
la jumelle de mon âme IMAN BENFAROUQ*

*À tous mes collègues et à mes amies intimes ABLA, IMANE,  
KARIMA, WAFA.*

## TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	02
----------------------------	----

### **PREMIERE PARTIE : Cadre théorique**

#### **CHAPITRE I**

#### **Eléments définitionnels**

Introduction.....	06
1) Définition du langage .....	06
1.1) L'origine du langage .....	06
1.2) Le langage une tâche linguistique.....	06
3) Langue et langage/langue et parole.....	07
4) Le langage humain.....	09
4.1) Genre et langage .....	09
4.2) La relation entre le langage et la société.....	09
4.2.1) Les principes objectifs de la psycholinguistique.....	10
4.2.2) L'apport de la pragmatique.....	10
4.2.3) La sociolinguistique.....	11
4.2.4) L'ethnolinguistique.....	11
5) La notion de discours.....	11
5.1) Définition.....	11
5.2) Les caractéristiques du discours.....	12
5.2.1) Le discours orienté.....	12
5.2.2) Le discours interactif.....	12
5.2.3) Le discours pris dans un inter discours.....	12
6) Les principes du discours.....	12
6.1) Le principe de coopération.....	12
7) Les lois de discours.....	13
7.1) La loi d'informativité.....	13
7.2) Loi de l'exhaustivité.....	13
7.3) La loi de pertinence.....	13
7.4) La loi de modalité.....	13
7.5) La loi de sincérité.....	13
8) Le discours politique.....	14
Conclusion.....	14

#### **Chapitre 2**

#### **L'approche stylistique**

Introduction.....	16
1) L'histoire de la sociolinguistique.....	16
1.1.) Les directions de la sociolinguistique.....	16
1.1.1) La sociolinguistique variationniste.....	17
1.1.1.1) La variation diachronique (ou historique).....	17
1.1.1.2) La variation diatopique (ou géographique).....	17
1.1.1.3) La variation diastratique (ou sociale).....	17
1.1.1.4) La variation diaphasique(ou stylistique).....	17
1.1.2) L'ethnographie de la communication.....	18
1.1.3) La sociolinguistique interactionnelle.....	18

2) La sociolinguistique du discours féminin.....	18
2.1) La langue féminine.....	18
2.2) La particularité du discours féminin.....	19
2.3) Le parler féminin une langue spécifique.....	20
4) L'influence du genre sexuel sur l'interlocution.....	20
5) Les stéréotypes de parler féminin.....	21
6) L'approche stylistique.....	21
7) Les figures de style.....	23
7.1) classement de figure de style.....	23
7.1.1) Les figures par analogie.....	23
7.1.2) les figure par substitution .....	24
7.1.3) Les figures opposition .....	24
7.1.4) Les figures par omission.....	25
7.1.5) Les figures amplification et par insistance.....	25
8) Les verbes.....	25
9) Les temps des verbes.....	26
10) Les adverbes.....	26
11) Les adjectifs.....	26
Conclusion.....	26

## **DEUXIEME PARTIE CADRE PRATIQUE**

### **Chapitre1**

#### **Démarche et corpus**

Introduction.....	29
1- Démarche.....	29
2- présentation du corpus.....	29
Conclusion.....	30

### **Chapitre 2**

#### **Analyse de corpus**

Introduction.....	32
1) Les verbes .....	32
1.1) Les verbes des sentiments ou expressifs .....	32
1.1.1) La crainte et l'inquiétude.....	32
1.1.2) L'espérance .....	32
1.1.3) Le désir .....	33
1.1.4) La comparaison .....	33
1.2) Les verbes d'opinion ou épistémique.....	34
2) Les temps des verbes.....	35
3) Les adverbes.....	35
3.1) les types d'adverbes.....	35
3.1.1) Les adverbes de sentiment.....	35

3.1.2) Les adverbes d'intensité.....	<b>36</b>
3.1.1) Les adverbes d'opinion.....	<b>36</b>
3.2) les adverbes de temps.....	<b>37</b>
4) Les adjectifs.....	<b>38</b>
4.1) Les types d'adjectifs.....	<b>38</b>
4.1.1) Les adjectifs objectifs.....	<b>38</b>
4.2) Les adjectifs subjectifs.....	<b>38</b>
4.2.1) Les adjectifs affectifs.....	<b>39</b>
4.2.2) Les adjectifs évaluatifs.....	<b>39</b>
5) Les stylistiques langagières de Marine le Pen.....	<b>41</b>
6) La beauté ou l'expression de la puissance stylistique.....	<b>41</b>
7) L'exceptionnel dans le parler de Marine le Pen.....	<b>42</b>
Conclusion.....	<b>42</b>
Conclusion générale.....	<b>44</b>
Bibliographie.....	<b>46</b>
Annexe.....	<b>48</b>

# **Introduction générale**

## **Introduction générale :**

Lorsque nous parlons du discours féminin, nous se trouvons devant un acte de communication et d'interaction sociale, car le langage féminin est considéré comme un sujet d'actualité à étudier grâce aux innovations qu'elle porte à son langage dans les domaines qui sont réservés auparavant aux hommes tel que la politique.

Dans la société contemporaine, le droit à la parole pour les femmes progresse jour après jour, en effet la femme manifeste une participation très active, vue au pied d'égalité avec l'homme, à tous les niveaux de prise de décision, est essentielle à la réalisation de l'égalité, le développement durable, la paix et la démocratie , malgré les difficultés que rencontre la femme dans son cursus politique mais elle marque une forte et active présence comme électrice, candidate aux élections régionales ou présidentielles.

Depuis plusieurs années, un ensemble de recherches effectuées sur le mode de présentation et de prononciation du français par les femmes en relation avec la sociolinguistique du discours féminin, pour savoir comment les faits analysés aideraient les femmes dans les campagnes électorales d'attendre les butes visés.

Donc l'arrivée de la femme dans le secteur politique permet de faire des études sur le langage féminin dans un contexte sociolinguistique le choix des expressions, l'usage différencie de la langue par rapport aux hommes.

A partir de cela nous avons pris comme cas à étudier et à illustrer stylistiquement, le discours d'une candidate aux élections présidentielles de 2012 en France marine le Pen une femme qui considère la première qui arrive en tête d'un partie politique de front national, une politicienne qui a marqué sa présence par la nouveauté dans ses compétences linguistiques et sa puissance d'être face à un grand public.

Le choix de ce thème s'est fait a partir de diverse lecture, sur le langage féminin et son développement dans la société ainsi son impacte sur les individus, en plus il est sujet les plus traités dans ces dernier années par les linguistes.

Cette dernière nous a poussées à poser la question problématique suivante : comment le langage féminin dans le discours politique français est-il le reflet de la société à laquelle il s'adresse ?

Pour répondre à cette problématique nous avons l'hypothèse suivante :

-Le bon usage de la langue par la femme se manifeste par son respect particulier des normes, par son langage spécifique et pur.

Notre corpus qui sera soumis à notre étude, sera constitué un seul discours politique prononcé par la candidate Marine le Pen aux élections présidentielles de la France en 2012, tiré de son site officiel ([www.marinelepen.fr](http://www.marinelepen.fr)).

L'approche de notre étude se voudra stylistique et s'inscrit dans l'analyse stylistique du discours dont l'objet d'étude est le discours féminin qui montre la stylistique du langage féminin.

L'objectif à travers cette étude est de montrer l'impact du langage féminin sur les interlocuteurs et toutes les classes sociales ainsi nous essaierons de manifester la qualité linguistique du discours émis par les femmes sous une perspective stylistique dans le but de montrer l'intégration de la femme dans la vie politique.

La spécificité de la problématique nous a conduit à opter pour le plan qui est composé de deux grandes parties à savoir ; la partie théorique subdivisée en deux chapitres, le premier porte sur le langage et sa relation avec la société notamment ce qui concerne le sexe, ainsi le discours politique et toutes ces caractéristiques, le deuxième chapitre réservé à l'approche stylistique dont nous aurons besoin pour notre analyse ainsi la particularité du langage féminin, et sa relation avec la sociolinguistique, la deuxième partie pratique est composée de deux chapitre ; le premier décrit la démarche suivie, tandis que le deuxième chapitre présente l'analyse de corpus.

**PREMIERE PARTIE**  
**CADRE THEORIQUE**

# **CHAPITRE 1**

## **Eléments définitionnels**

## **Introduction :**

Dans le premier chapitre de la partie théorique, nous avons consacré tout d'abord à une étude générale et ses relations avec la société, ainsi que ses caractéristiques, en seconde point nous définirons le domaine de notre étude de recherche qui est le discours politique.

### **1) Définition du langage :**

#### **1.1) L'origine du langage :**

Selon les diverses théories langagières et aussi les différentes études déjà effectuées dans ce domaine, le langage a connu sa première émergence avec la naissance de l'homme.

D'un part des thèses anthropologiques, attribuent l'origine du langage au développement du habile enfantin, qui a son tour contribue à la naissance et à l'évolution permanente de ce moyen indispensable à l'existence de l'être humain par le biais de la communication.

D'autre part les thèses biologiques généralisent le concept de la communication sur tous les êtres vivant qui ont besoin de communiquer malgré la diversité des moyens et des codes.

Pour cela Rossi Landi écrivait « *si le langage avait été conféré à l'homme comme un don céleste crée sans lui et hors de lui* »<sup>1</sup> par la Rossi .L confirme la spécificité du langage humain et son caractère communicative.

#### **1.2) Le langage une tache linguistique :**

Par conséquent « *le langage est la capacité, spécifique à l'espèce humaine de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centre corticaux génétiquement spécialisé* »<sup>2</sup>, le langage peut être considéré comme faculté intellectuelle qui aide l'être humain à s'exprimer et à penser.

Dans ce sens M.Pareau « *déduit que ce système de signes vocaux utilisé par un groupe social déterminé constitue une langue particulière qui composé des mots qui tendent à transmettre des différents messages* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> F.ROSSI LANDI f.rossi, *le langage comme travail et comme marche*, PARIS, 11973, P.76.

<sup>2</sup> DE SAUSSURE,ferdinand, *cours de linguistique générale*, TALANTIKIT, 1916, p16.

<sup>3</sup> M PAREAU, ELIA SAFRATI, *les grands théories de la linguistique*, PARIS, 2002, p.266.

La définition du langage n'est pas une simple quête facile à mener, au contraire elle reste difficile à cerner et à contourner, En revanche, nous trouvons deux exceptions qui s'affrontent l'une en face de l'autre :

Pour la première ; le langage n'est qu'un simple moyen de communication qui permet à transmettre des paroles par l'usage de la langue, il s'agit donc d'un système de signes vocaux qui se fonctionne dans le sujet parlant comme outil d'analyse particulier.

Pour la deuxième, c'est un moyen d'expression de la pensée par l'usage de la parole, donc sans le langage nos idées restent floues. alors le langage permet à désigner la manière de parler propre à un groupe social ou professionnel.

Le langage constitue pour l'homme le meilleur moyen par lequel il peut s'exprimer et démontre ce qu'il cherche à savoir.

Suite à toutes ces conceptions viennent celle de De Saussure qui déclare que, « *le langage a un côté individuel et un côté sociale et l'on ne peut conserver l'un sans l'autre* »<sup>1</sup>, c'est-à-dire le langage construit une relation intime entre l'individu et la société

### **3) Langue et langage/langue et parole :**

Une bonne Communication est une condition indispensable des échanges sociaux, La communication passe par une volonté d'échanger et par un appui sur des facteurs multi-sensoriels tel que le langage et la langue et aussi la parole qui ne sont pas les seuls supports de communication.

D'abord il faut séparer la langue du langage et surtout l'opposer à la parole, selon Saussure, « la langue est un code » c'est-à-dire un ensemble de règles qui permet à l'être humain de transmettre et d'exprimer ce qu'il pense

---

<sup>1</sup> DE SAUSSURE Ferdinand, *cours de linguistique générale*, TALANTIKIT, 1916, p16

Elle est à la fois produit social et réalisation individuelle, Saussure considère la langue comme le résultat d'une convention sociale transmise par la société et l'individu et sur laquelle, ce dernier n'a qu'un rôle accessoire car elle se définit comme le langage commun à un groupe social, pour le même linguistique, «la langue est un système de signes » c'est-à-dire la langue ne se réalise qu'individuellement dans la parole ou dans l'écrit des locuteurs, elle est considérée comme la partie du langage extérieure à l'individu.

Saussure tient à nuancer la thèse qui prétend que « *le langage est un outil de la communication qui entre dans l'objet des recherches de la science qui se propose d'étudier le fonctionnement des signes dans les sociétés et que de Saussure a appelé la sémiologie* »<sup>1</sup>.

Le langage est l'ensemble des signes qui permet à l'individu, d'exprimer ses idées, ses sentiments à travers un code qui est la langue.

Pour Saussure « *il est l'activité qui consiste à produire et à interpréter les signes linguistique. Le langage est autre chose que les langues* »<sup>2</sup>; Le langage recouvre la langue et la parole qui en sont les manifestations.

Il est considéré comme l'application particulière et bien précise à une communauté, il est en outre le support de la pensée et le moyen d'expression.

En résumé le langage est une interaction entre la langue et la parole, ces derniers forment le discours qui est pour Saussure la mise en action entre le langage. D'une autre part, faire de la parole le lien de création, les innovations produisent la parole, par opposition à la langue, la parole est l'utilisation personnelle de la langue (toutes les variations possibles rythme, style, prononciation syntaxe...) la parole en quelque sorte actualise le code c'est-à-dire, elle fait passer la langue de l'état virtuel (le code) à l'état réel (la parole), elle est le résultat de l'utilisation de la langue et du langage, la langue existe dans la collectivité, La parole se présente sous deux aspects ; un élément individuel, il fait l'objet d'étude de la stylistique et un élément non individuel qui fait l'objet d'étude de la grammaire.

---

<sup>1</sup> de saussure Ferdinand, *cours de linguistique générale*, 2002,p 19

<sup>2</sup> Ibid,19.p.

#### 4) Le langage humain :

« Le langage chez l'être humain est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques (lequel constitue une langue) permettant la communication et l'expression de la pensée ce qui est exclusif des humains et des sentiments »<sup>1</sup>

Nous ne pouvons pas parler que grâce à un bon fonctionnement de l'appareil phonatoire et auditif et aussi le système nerveux, pour bien s'exprimer et pour faciliter la compréhension de certaines pensées nous utilisons des expressions faciales, des gestes, des postures selon Harry Marka liez « le langage gestuel est une langue universelle facile à apprendre, et un moyen de communication à l'échelle mondiale »<sup>2</sup>.

##### 4.1) Genre et langage :

Une des premières études académiques à examiner le lien entre genre et langage a été réalisée en 1922 par le linguiste Otto Jespersen

Cette étude affirme que les femmes sont beaucoup plus bavardes que les hommes et parlent beaucoup plus rapidement que ceux-ci.

Les études statistiques des sociolinguistiques. William Labov et Peter Trudgill affirment que « le langage des femmes était moins orienté vers le standard que celui des hommes »<sup>3</sup> cette caractéristique a été expliquée par une plus grande sensibilité des femmes aux signes de l'ascension sociale et au marquage linguistique du statut social.

##### 4.2) La relation entre le langage et la société :

La société désigne un groupe d'individus plus ou moins étendus liés par un ensemble organisé de relations soit fonctionnelles ou personnelles.

Scientifiquement le langage est lié aux divers centres cérébraux qui commandent aux différents organes de la phonation (de l'audition, de la lecture ou de l'écriture) mais ces centres ne contrôlent que des parties du langage, car la construction de ce-ci s'effectue au niveau social de l'échange, de l'apprentissage, de la pratique effective du langage, donc le langage est élaboré, préservé et modifié par les interactions sociales.

---

<sup>1</sup> Dubois, Blanc M, Beaudin M « la langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistiques », *langue et société*/4/2006(n°118), p.17-14.

<sup>2</sup> MARKOWICZ Harry, *la langue des signes : réalité et fonction*, 1979, VL13, N.561.

<sup>3</sup> ARNOLD Aron, *GENRE ET LANGAGE*, 2008, p.33.

Des études récentes qui prennent comme objet d'analyse le langage, insistent sur sa dimension sociale, ces études ont donné naissance à de nouvelles disciplines qui traitent les rapports unissant le langage à la pensée. On peut citer :

#### **4.2.1) Les principes objectifs de la psycholinguistique :**

La psycholinguistique est une discipline qui se compose de la psychologie et la linguistique son but générale est étudier l'emploi du langage et particulièrement, les processus psychologique qui sous tendant la production, la compréhension, la mémorisation et la reconnaissance du matériau linguistique,

Autrement dit « *c'est un domaine de recherche qui a pour objet d'étudier de mettre à jour les mécanismes impliqués dans l'utilisation du langage spécifiquement dans la production, la compréhension et l'acquisition du langage* »<sup>1</sup>

En outre, elle s'occupe aussi de l'acquisition du langage chez l'enfant qui base sur ses multiples opérations psychologique qui influent sur la production et l'acquisition d'un discours, donc elle insiste sur le développement de l'intelligence chez l'enfant et n'est pas sur le langage en tant que capacité cognitive , donc le langage est un moyen de représentation et aussi un objet de réflexion chez l'individu.

#### **4.2.2) L'apport de la pragmatique :**

La pragmatique est une discipline jeune, qui trouve ses véritable fondements dans les années 1950 à 1990, dans le dictionnaire de linguistique, sous la direction de Jean Dubois, nous trouvons la définition suivante : « *sous le nom pragmatique on regroupe des orientations très diverses, à l'origine elle a concerné les caractéristiques de l'utilisation du langage (motivations psychologiques des locuteurs, réactions des interlocuteurs ... etc.) Par opposition à l'aspect syntaxique et sémantique (v psycholinguistique, sociolinguistique). Ensuite avec l'étude des actes de langage et des performatifs par J. L Austin la pragmatique s'est étendue aux modalités d'assertion, à l'énonciation et au discours pour englober les conditions des vérités et l'analyse conversationnelle* »<sup>2</sup>

Donc le but principale de cette discipline est d'appréhender la communication verbale, c'est - à- dire les signes et leurs utilisateurs pour déterminer ses fonctions et leurs influences.

---

<sup>1</sup>RETTERR j.m, *introduction à la psycholinguistique*, presse universitaires de France, paris, 1970.

<sup>2</sup> DUBOIS Jean, *dictionnaire de la linguistique*, 1999, P.375

### 4.2.3) La sociolinguistique

La sociolinguistique s'occupe du rapport des phénomènes linguistiques et sociaux « *se repose d'étudier la langue dans son contexte social, à partir du langage concret plutôt qu'à partir des seules données de l'introspection* »<sup>1</sup> à la lumière de cette définition la sociolinguistique étudie la manière dont les gens parlent en fonction de leur âge, de leur interlocuteur.

### 4.2.4) L'ethnolinguistique

En réalité, « *c'est une science qui se penche sur l'étude de la langue, non pas pour elle-même, mais en tant que l'expression d'une ethnie, d'un peuple, d'une culture et sur la langue dite Primitive* »<sup>2</sup> D'après cette définition l'ethnolinguistique centre sur le rapport entre langue, pensée, parole.

## 5) La notion de discours

### 5.1) Définition

Dans un contexte social, politique ou culturel un discours, est une forme de langage écrit ou parlé, politique ou culturel, il consiste à trouver la relation entre celui qui parle et celui qui écrit.

Selon EMIL BENVENISTE « *le discours est défini comme toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* »<sup>3</sup>, le discours est considéré aussi comme un système social de pensée ou d'idée qui récurrent dans l'ensemble des recherches à caractère sociolinguistique.

Aujourd'hui, nous parlons même d'une discipline dite « analyse de discours » est une approche qui s'est développée à partir des années 1960 applique le discours à des objets variés que par exemple, un événement communicatif, culturel, une forme d'interaction, un sens, une représentation mentale ou un signe, cette définition du terme discours à son emploi dans les sciences du langage notamment la pragmatique, qui a dégagé un certain nombre de caractéristique et des lois de la communication, dont voici un aperçu.

---

<sup>1</sup> DUCROT Oswald.,j.M. SCHAEFFER. *encyclopédie de la linguistique*, 1999, P .375.

<sup>2</sup> Chissj.L, FILLIOLIT,MAINGENEAU d, *introduction à la linguistique française*, hachette supérieur, 2001, p . 41.

<sup>3</sup> CHARAUDEA Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 256 p.

## 5.2) Les caractéristiques du discours

« Le discours mobilise des structures d'un autre ordre que celle de la phrase son étude ne relève donc pas de la syntaxe, mais se concentre sur les conditions de production de énoncés .en réalité le discours a de diverses caractéristiques quand peut citer comme suit selon leur degré de gravité »<sup>1</sup>.

### 5.2.1) Le discours orienté

C'est un discours construit en fonction d'un but déterminé, qu'il est une forme d'action sur autrui, et qui vise à changer une position de ce dernier « toute énonciation constitue un acte (promettre, suggère, affirmer...) qui vise à modifier une situation »<sup>2</sup>

### 5.2.2) Le discours interactif

Cette caractéristique basée sur le discours oral son but principal est l'interaction entre les individus lors de l'échange verbal « il y a une interaction fondamentale dans tout texte car le discours q 'il met en place prend en considération un destinataire »<sup>3</sup>

### 5.2.3) Le discours pris dans un inter discours

C'est-à-dire un discours qui ne pouvez pas construire un sens que dans un autre discours.

## 6) Les principes du discours

GRICE considère que l'échange de parole est régi par un principe fondamentale, le principe de coopération, les partenaires de l'échange doivent se réunis pour la réussite de cette activité « votre contribution conversationnel corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagés »<sup>4</sup>.

### 6.1) Le principe de coopération

Est un principe de base dans la compétence discursive qui permet de gérer et de structurer le discours.

---

<sup>1</sup>CHARAUDEAU Patrick, *langage et discours, élément de sémio linguistique (théorie et pratique)*, hachette, 1983, P.101.

<sup>2</sup>Ibid,P102.

<sup>3</sup>Ibid, P.103

<sup>4</sup> gricePaul, *logique et conversation*, tard franc, communications, 1979, p.30.

## **7) Les lois de discours**

GRICE introduit des maximes conversationnelles ou lois du discours, ces lois sont un ensemble de règles suivies les interlocuteurs pour assurer la réussite de l'acte de communication.

GRICE « *considère que l'application de ce principe et des maximes conversationnelles n'est pas arbitraire est constitué l'essentiel d'une rationalité coopérative* »<sup>1</sup>

### **7.1) La loi d'informativité**

C'est la loi la plus utilisée qui concentre sur la qualité de l'information transmise, les participants doivent assurer leur énoncé et apporter des informations nouvelles à l'interlocuteur.

### **7.2) Loi de l'exhaustivité**

Concerne la quantité d'information que l'on transmet, l'énoncé doit contenir l'ensemble des informations nécessaire à sa compréhension.

### **7.3) La loi de pertinence**

La troisième maxime repose sur la pertinence de l'échange, l'énoncé doit avoir une relation avec le contexte, ainsi doit avoir un intérêt particulier pour l'interlocuteur ; par exemple un panneau « interdit du fumer » permet d'inférer que cette assertion concerne celui que la lit (elle est donc pertinent) et quelle postule une modification de la situation : fumeur, il comprend qu'il doit s'abstenir, non-fumeur il sait qu'il peut entrer sans risque d'être gêné.

### **7.4) La loi de modalité**

Le locuteur doit s'exprimer avec clarté et brièveté et évitant toutes ambiguïtés et expression obscure.

### **7.5) La loi de sincérité**

Dans l'acte de discours l'énonciateur doit censé ce qu'il pense et assume ce qu'il dit.

---

<sup>1</sup>DENISE TALI Huisman, *dictionnaire de philosophie A-J*, p.u.F, 1993, P. 1201-1202.

## 8) Le discours politique

Selon FRANCK COBBY, « *le discours dit, politique est, au sens restreint, une forme delà discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir* »<sup>1</sup>

A partir de cette définition, le discours politique est un message qui a un commencement et une fermeture, qui produit dans un secteur politique, dont le but est de lutter pour une accession de pouvoir, qu'il lui permet d'être un discours de pouvoir.

Dans le champ sociopolitique, le discours politique tout simplement apparaît comme une parole publique sur la chose publique avec des échanges communicatifs entre un émetteur et un récepteur.

Pour GUGLIONE qui donne un autre sens de discours politique « *comme un discours d'influence produit dans un monde social, et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* »<sup>2</sup> c'est – à dire que le discours politique est placé dans le milieu social ou il y a la population ciblée, aussi les politiciens cherchent à travers le discours défendre leur point de vue et persuader le public et faire face à ses adversaires.

Selon Charaudeau Patrick « *le discours politique est un objet d'autant plus complexe qu'il résulte d'un mélange subtil entre la parole qui doit fonder le politique et celle qui doit gérer le politique* »<sup>3</sup> donc d'après cette définition le discours politique apparaît comme un combat de parole entre les forces politiques et l'état ou entre les citoyens et l'état, tous les acteurs politiques sont suivis par les médias pour porter l'information auprès du locuteur.

### Conclusion :

Dans ce premier chapitre où nous avons abordé les notions clés de notre travail, à savoir ; le langage et sa relation avec la société spécifiquement le langage humain et définir le discours et le discours politique, nous avons orienté notre réflexion au chapitre suivant du cadre théorique de l'approche sociolinguistique qui nous servira à mener notre analyse de discours.

---

<sup>1</sup>COBBY FRANCK, Analyse- de- discours, com.

<sup>2</sup>GIGLIONE, Analyse de discours.com

<sup>3</sup>Charaudeau Patrick, *le discours politique, les masques du pouvoir*, paris : vuibert, 2005, p.256.

## **Chapitre 2**

### **L'approche stylistique**

## **Introduction :**

Dans ce deuxième chapitre, nous envisagerons d'entamer le cadre théorique de l'approche sociolinguistique, et aussi nous intéressons aux influences que peut exercer le langage féminin sur le discours et par conséquent sur ses allocutaires, pour faire l'analyse stylistique du discours politique nous commençons par l'histoire de la sociolinguistique

### **1) L'histoire de la sociolinguistique**

La sociolinguistique est une branche relativement récente de la linguistique est apparue dans les années soixante aux Etats-Unis, par WILLIAM LABOV, JHON GUMPERS et DELL HYMES, qui développent l'idée que *« les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent ,si on vraiment étudier la langue, il ne suffit pas seulement d'étudier les règles de la grammaire ,mais il faut étudier son fonctionnement dans une situation de communication concrètes »*<sup>1</sup> pour étudier la langue il faut la située dans un contexte assez large et l'associée avec la société ,la culture et le comportement.

La définition du discipline de la sociolinguistique se défert d'un linguiste a l'autre pour LABOV *« la sociolinguistique n'est pas une branche de la linguistique , et pas d'avantage une discipline interdisciplinaire :c'est d'abord la linguistique toute la linguistique mais la linguistique remise sur pied »*<sup>2</sup> donc pour lui la sociolinguistique étudie les fonctions et les usages du langage dans la société alors la langue est un fait social, ne peut s' étudier qu'a travers la variation et la causalités ,la sociolinguistique englobe et contient la linguistique.

Pour JEANE MARTINET *« s'il n'était pas nécessaire de marquer le contexte entre ce travail et l'étude de langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit la tout simplement de linguistique »*<sup>3</sup> donc pour la MARTINET, ce serait plutôt l'inverse la linguistique engloberait la sociolinguistique.

#### **1.1.) Les directions de la sociolinguistique**

*« La sociolinguistique se propose d'étudier la langue dans son contexte social, à partir du langage concret plutôt qu'à partir des seules données de l'introspection »*<sup>4</sup> elle s'est

---

<sup>1</sup>OSWALD DUCROT, j. M. SCHAEFFER, *nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, seuil ,1972.1995, p.143.

<sup>2</sup> J-BAPTISETE Kayos, *sociolinguistique, politique linguistique et fonctionnalisme*, Bayonne(France), 2007-2008, p.199.

<sup>3</sup> Ibid, p.199.

<sup>4</sup> DUCROT Oswald, j.M. SCHAEFER, *nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, seuil, 1972-1995, p.143.

développée dans trois directions principales, la sociolinguistique variation, l'ethnographie de la communication et la sociolinguistique interactionnelle.

### **1.1.1) La sociolinguistique variationniste**

Une même personne dans une situation de communication peut changer sa langue en raison de ses interlocuteurs ou le but de son discours, des conditions immédiates de production /réception c'est pourquoi LABOV propose de faire une étude sociolinguistique variationniste selon LABOV « *la sociolinguistique variationniste s'intéresse à tout ce qui varie dans la langue et étudie la structure sociale de cette variation* »<sup>1</sup> donc LABOV tente de mettre en relation les manières de parler avec des variables sociales, avec LABOV père de l'approche variationniste en sociolinguistique distingue quatre types de variation.

#### **1.1.1.1) La variation diachronique (ou historique)**

« *Liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins ou récent* »<sup>2</sup> cette variation placée sur un axe temporel, puisque il s'agit du changement de la langue selon le temps passé.

#### **1.1.1.2) La variation diatopique (ou géographique)**

« *Joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation* »<sup>3</sup> nous nous situons sur un axe géographique et la se fait la variation de la langue d'une région à une autre.

#### **1.1.1.3) La variation diastratique (ou sociale)**

« *Explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales* »<sup>4</sup> Nous sommes ici sur un axe social c'est-à-dire que les locuteurs utilisent des registres de langue selon les classes sociales auxquelles ils appartiennent.

#### **1.1.1.4) La variation diaphasique (ou stylistique)**

« *On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon la situation de communication* »<sup>1</sup> c'est-à-dire que cette variation apparaît lors du changement du discours du formel au familier par un même locuteur.

---

<sup>1</sup> DUCROT Oswald, J.M. SCHAEFER, *nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972-1995, p.143.

<sup>2</sup> MOREAU M.I., *ARTICLE (variation)*, in *sociolinguistique concept de base*, Mardage, 1997, p.284.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.284.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.284.

Chaque variation linguistique doit associer à une cause extralinguistique (âge, sexe, habitat, classe sociale, race, attitudes des locuteurs, circonstance de la communication...)

### **1.1.2) L'ethnographie de la communication**

Fondée par DELL HYMES dans laquelle « *son point de départ est l'étude comparative des événements, de parole propre à chaque société et culture* »<sup>2</sup> c'est-à-dire que l'ethnographie de la communication est une étude qui s'intéresse à l'étude de la langue à travers les différences entre nos propres comportements quotidiens et les comportements des autres.

### **1.1.3) La sociolinguistique interactionnelle**

Fondée par JOHN.J.GUMPERS, qui développe une approche différente de celle de LABOV « *s'est préoccupée d'intégrer les dimensions pragmatique et interactionnelle dans l'analyse des faits de variation sociale* »<sup>3</sup> son but est de comprendre comment les interlocuteurs construisent ensemble le sens des interactions, elle s'attachera aussi à analyser des phénomènes apparaissent lors des interactions comme la compréhension/non compréhension, la symétrie/asymétrie.

## **2) La sociolinguistique du discours féminin**

Selon MARINA .YAGUELLO « *il apparaît essentiel de mettre l'accent sur la condition féminine plutôt que sur le sexe, c'est-à-dire adapter un point de vue social plutôt que psychobiologique* »<sup>4</sup> c'est-à-dire, elle demande de baser sur la femme en tant que personne active dans la société et n'est pas sur la matière féminine.

### **2.1) La langue féminine**

Au fil des siècles de nombreux chercheurs sont concentrés sur les différences linguistiques entre homme et femme (LABOV 1999, TRUDGILL ET CHAMBERS 1998) ils ont été démontrés que dans la vie quotidienne, les hommes diffèrent des femmes à l'égard de l'usage de la langue. « *La discrimination sexuelle, aussi grande soit-elle, ne serait être assimilée aux*

---

<sup>1</sup> Ibid., P.284.

<sup>2</sup> DUCROT Oswald, J M Scheaffer, *dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, SEUIL, 1972-1995, P.146.

<sup>3</sup> Ibid, P.143.

<sup>4</sup> YAGUELLO Marina, *les mots et les femmes*, petit bibliothèque payot, Paris 1992, P. 176.

*différente forme de la discrimination sociale car les femmes n'ont pas d'existence sociale séparée »<sup>1</sup>*

A partir de cette citation on constate, qu'il n'y a pas une différence entre la langue féminine et la langue masculine parce que les deux sexes vivent dans la même société et partagent le même code.

*«On a toujours affaire à des variantes ou à des sociolectes d'une langue commune avec compréhension mutuelle »<sup>2</sup> c'est-à-dire dans la même langue on peut parler sur la différence de registre de langue utilisé et de style ou de discours distincts, selon OTTO JESPERSON dans son étude (genre et langage 1922) affirmait que « le langage des femmes se distinguait de celui des hommes par sa politesse, son vocabulaire restreint et ses nombreux adverbes d'intensité »<sup>3</sup>*

À partir des études sociolinguistiques font par WILLIAM LABOV ET PETER TRUGILLE montraient que le langage des femmes était moins orienté vers le standard, ainsi elles utilisaient beaucoup les formules de politesse et les expressions de respects, alors que les hommes sont orientés vers le standard, et utilisaient moins les formules de politesse et les femmes que se distinguaient par l'utilisation des nombreuses formes linguistiques de prestige. *« Les femmes s'orientent plus vers la solidarité et omettent des expressions de respect qui indiquent le rang d'une personne et ajoute des formules de politesse »<sup>4</sup>*

## **2.2) La particularité du discours féminin**

Dans une communauté linguistique et dans la même classe sociale, les femmes et les hommes utilisent la même langue, mais n'utilisent pas les mêmes formules, plusieurs chercheurs ont constaté que, le discours féminin marquait par l'émotion et la sensibilité interpersonnelle, aussi l'utilisation de pronoms personnels, d'adverbes d'intensité et de négations, des études récentes montraient que, les femmes préfèrent les conversations personnelles sur des sujets intimes, TANNEN(1990) constate que le discours féminin domine l'aspect « META-COMMUNICATIF ET INTERPERSONNEL » le chercheur HOMES(1988) fait une Enquête sur des étudiants néerlandophone remarque que les femmes utilisent un

---

<sup>1</sup> BODO Muler, le français d'aujourd'hui, KINCHSIEK, 1985, P. 20

<sup>2</sup> BODO Muler, le français D'AUJOURD'HUI, KINCHSIEK, 1985, P. 20

<sup>3</sup> ARNOLD Aron, genre et langage GENRE, la sarbonne nouvelle, 2008, p. 33

<sup>4</sup> GHANEM Chafia, l'opposition féminin/masculin à travers une émission radiophonique, sciences du langage, UNIVERSITE MENTOURI, 2010, P.132.

éventail de lemmes émotionnels plus riches , un discours plus déictique et un style plus implicite.

Dans la société « *La division des rôles et des tâches débouche sur une division des compétences, entre autre linguistique* »<sup>1</sup>est cela se manifeste dans la forme de discours ou la différenciation sexuelle a un rôle basique bien que d'autre variables comme l'âge et le niveau social.

### **2.3) Le parler féminin une langue spécifique**

« *On nous dit par exemple que chez les cafres ;(tribu de la partie méridionale de l'Afrique), que les femmes parlent entre elles par une autre langue différent à celle par laquelle elle parlent avec les hommes* »<sup>2</sup>BALLY montre à travers cet exemple que la diversité linguistique permet de crier une langue spéciale parmi d'autre langue, tel que la langue de sports, la langue littéraire.

En outre FICHMAN montre que la femme utilise un comportement langagier différent de celui de l'homme au sein d'une conversation mixte, elle attire l'attention de son interlocuteur, par l'utilisation des questions.

### **4) L'influence du genre sexuel sur l'interlocution**

CHARLES BALLY dans son travail sur les réflexions sexuées, se base sur une perspective énonciative, il se croit que le sexe de l'allocutaire ou du délocuteur peut s'influencer sur le discours du locuteur avec leur présence et sans participer à la conversation, c'est pourquoi il annonce « *mais ce n'est pas tout :la présence ou la simple représentation Montale d'autre personne peut exercer une action coopérative sur notre langage , ainsi en peut avec quelqu'un ,ou en parlant de lui, je ne puis m'empêcher de me représenter les relations particulières qui existe entre cette personne et moi ; involontairement je pense, non seulement à l'action qu'elle peut exercer sur moi ,je me représente son âge ,son sexe ,son orage ,le milieu social auquel elle appartient ;toutes ces considérations peuvent modifier le choix des mes expressions et me faire éviter tout ce qui pourrait détonner, chagriner* »<sup>3</sup>dans cet extrait, BALLY montre les facteurs ou les variables qui influencent sur le discours parmi

<sup>1</sup> GHANEM Chafia, *l'opposition féminin/masculin à travers une émission radiophonique, sciences du langage, UNIVERSIE MENTOURI, 2010, P.132.*

<sup>2</sup> Durrer sylvie : *les femmes et l langue selon charles bally, des moments de décevantes inadvertance, lausanne, PARIS, p.95*

<sup>3</sup> GHANEM Chafia, *l'opposition féminin/masculin à travers une immission radiophonique,sciences du langage,université mentouri,2010, P.132..*

lesquelles les variables traditionnelles qui sont l'âge ,le milieu sociale et culturelle, il ajoute aussi le facteur de sexe qui joue un rôle important dans la détermination de la configuration du discours ,il souligne aussi que le délocuteur peut s'influence sur l'énonciation ou l'énoncé et sur le instances de l' allocution soit par sa nature ou par sa visée lors de l'encodage des messages .

### **5) Les stéréotypes de parler féminin**

Le langage des femmes et des hommes a certainement une relation avec les stéréotypes, généralement les stéréotypes de style féminin sont : les femmes auront tendance à utiliser beaucoup d'émotions, aussi le parler féminin est plein de connotation péjoratives, elles ont un penchant pour l'exagération et l'hyperbole et une tendance au bavardage AEBICHER « *constate que beaucoup de personnes considèrent que la seul conversation que peut avoir la femme c'est le bavardage* »<sup>1</sup>. Donc le parler féminin est considéré comme déficient à cause des jugements stéréotypés portés sur le manque de contenu et des choses sans intérêt dans les conversations féminines.

Aussi plusieurs études sur la variation sexolectale portent beaucoup d'idées que, le discours féminin est plus émotionnel, implicite et aussi utilisé beaucoup de déictique pour LACKOFF « *les femmes sont plus polies avec un style moins affirme que les hommes* »<sup>2</sup> par exemple n'est ce pas après des phrase déclaratives.

En outre le discours féminin se caractérise par une voix plus haute avec une bonne articulation des phrases, aussi traitement des sujets banals avec un recoure a l'hypercorrection, au niveau du lexique le parles féminin est plus fluide et minutieuse mais il manque d'assurance a cause de son statut inferieur dans la société,

Il est important de mettre en relation que chaque sexe soit féminin ou masculin a un comportement langagier spécifique qui se défert des autres.

### **6) L'approche stylistique**

L'approche stylistique s'est développée au début du vingtième siècle dans le vocabulaire des sciences du langage en France, l'auteur CHARLES BALLY est le père intellectuel de cette néologie dans le jargon terminologique des sciences du langage, il distingue deux approches différentes de la stylistique ;la stylistique de la langue et l'a définie ainsi « *étudie la*

---

<sup>1</sup> DURRER Sylvie ; *les femmes et la langue* selon charles bally, des moment de décevant inadvertance, Lausanne, paris, P.95.

<sup>2</sup>GHANEM Chafia, l'OPPOSITION MASCULIN /féminin a travers une immision radiophonique ,sciences du langage,université mentouri , 2010, P.132

*valeur affective des faits du langage organisé , et l'action réciproque des faits expressifs qui concernent à former le système des moyens ,d'expression d'une langue »<sup>1</sup>* c'est-à-dire ,elle étudie les ressources expressives du langage partagé par les individus dans la spontanéité de la vie courant ,et la stylistique littéraire qui s'intéresse plutôt aux particularités du style d'un auteur ,pour BUFFON « le style c'est l'homme » il montre qu'il est l'écart par rapport à la norme linguistique qui vise à produire un effet chez le lecteur ou l'auditeur, BALLY postule que les moyens linguistique mise en œuvre à ces deux niveaux soient différents dans leur essence.

L'élaboration et l'application de l'analyse représentation un facteur essentiel pour reconnaître l'autonomie et le caractère scientifique de la stylistique « *par son ouverture interdisciplinaire, par ses relations multiples avec la théorie, l'histoire et la critique littéraire, la narratologie, la poétique, la pragmatique, la grammaire, la sémiotique, la sociolinguistique, la linguistique de texte* »<sup>2</sup> ces domaines déjà énumérés doivent être exploités pour servir aux études stylistiques.

L'initiateur de la stylistique (affective, expressive) Charles Bally affirme que « *la stylistique étudie les faits d'expression du langage organisé ou point de vue de leur contenu affectif* »<sup>3</sup> cela montre que l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.

L'une des modalités d'approche stylistique des textes pratiqués par Charles Bally est l'étude des figures de style, des verbes, des adverbess, des adjectifs.

Cette approche constituée plusieurs méthodes pour étudier un texte, nous avons choisi de travailler par l'analyse stylistique sélective ; c'est une méthode spécifique et efficace aussi accessible, dans laquelle l'intention de chercheur peut être fixée sur un champ restreint d'activité, tel que l'étude des éléments de langage, de style (familier, populaire, soutenu).

Dans un corpus donné, en analysant des faits langagiers à un certain niveau ou dans un fragment de texte, cette méthode permet d'épuiser les valeurs expressives et impressives dans un discours.

---

<sup>1</sup> COBBY Franck, l'approche stylistique.com.

<sup>2</sup> SPORIS Valeria, *analyse stylistique : méthode ou technique de la recherche du texte*, université Lucian Blaga, Sibiu romaine.2008.

<sup>3</sup> Sporis Valeria, *analyse stylistique : méthode ou technique de la recherche du texte*, université Lucian Blaga, Sibiu romaine.2008.

## 7) Les figures de style

Est une manière de s'exprimer et de modifier le langage ordinaire pour le rendre plus expressif plus impressionnant, elles utilisés en littérature, dans les beaux discours mais aussi dans le langage courant telle permet de crée un effet sur le destinataire d'un texte écrit ou parlé.

Les figures de styles ont été classé selon leurs construction et leurs effet qu'elle vient à atteindre ainsi un classement courant les répartit en figure d'analogie, d'animation, de substitution, de pensée, d'opposition, de construction, de sonorités, d'insistance, et d'atténuation.

### 7.1) classement de figure de style

D'abord la rhétorique c'est l'art de bien parler, de présenter des idées de la manière la plus persuasive et expressive possible, elle s'occupe de l'oral, mais elle est très tôt intéressé aussi au discours écrit qui permet d'analyser et de comprendre, de manière approfondie le sens approprié de l'énoncé.

#### 7.1.1) Les figures par analogie

Se sont les figures qui permettent de construire un rapport entre deux éléments, ce type contient plusieurs image on cite les plus fréquentes :

**A) La comparaison :** elle établit un rapport de ressemblance entre deux élément (le comparé et le comparant) à l'aide d'un outil de comparaison (comme, ainsi que...)

Exemple « son regard est pareil au regard des statues »Paul Verlaine.

**B) la métaphore :** établir une relation entre un comparé et un comparant qui sont rapprochés sans outils de comparaison « *cette assimilation directe du comparant peut créer des images surprenantes et d'une grande densité* »<sup>1</sup>.

Exemple « et tes mains, feuille de l'automne ».

**C) l'allégorie :** elle représente de façon concrète et imagée les diverses aspects d'une idée abstraite qui expliqué au comparé, une sorte de personnification.

---

<sup>1</sup>Ricalens.pourchot Necole :*dictionnaire des figures de style*, armand colin, /vuef, paris, 2003, p.83-84.

Exemple : « hiver, vous n'êtes qu'un vilain !été est plaisant et gentil » Charles d'Orléans.

**D) la personnification** : elle représente une chose ou idée sous les traits d'une personne.

Exemple : « la forêt géni sous le vent .un soir, j'ai assis la beauté sur mes genoux, et je l'ai trouvée amère » Rimbaud.

### 7.1.2) les figures par substitution

Elle remplace un terme par un autre terme ou par toute une expression.

**A) la métonymie** : elle remplace un mot par un autre mot selon un lien logique par une relation analogie.

Exemple : fumer des havans ; des cigares qui vient de la havane.

Boire un verre ; en fait, on boit le contenu du verre.

**B) la synecdoque** : elle consiste à désigner la partie pour le tout et le tous pour la partie ainsi que la matière pour l'objet et le particulier pour le général, c'est un cas particulier de la métonymie.

Exemple : il y a environ deux cents têtes dans ce théâtre.

**C) la périphrase** : elle remplace un mot par une expression qui le définit, ce mot remplacé par des éléments de phrase plus complexe jouant sur l'implicite.

Exemple : la ville rose ; Toulouse / l'astre du jour ; soleil.

### 7.1.3) Les figures par opposition

**A) l'antithèse** : elle met en parallèle deux mots présentant une réalité opposé, par une forte opposition.

Exemple : ici était le paradis, ailleurs l'enfer (voltaire)

**B) l'oxymore** : est une figure de style qui unit deux mots aux ses opposés a l'intérieure d'une même expression.

Exemple : « cet obscure clarté qui tombe des étoiles »le cide de corneille

**C) le chiasme** : est un effet de rythme dont deux expressions se suivent, mais la deuxième a adopté l'ordre inverse « le *chiasme peut souligner l'union de deux réalités pour renforcer une antithèse* »<sup>1</sup>

#### 7.1.4) Les figures par omission

**A) L'ellipse** : ce terme signifie omission c'est-à-dire la suppression des termes qui peuvent se deviner. Exemple : « je t'aime inconstant, qu'aurais fait, je fais fidèle » Jean Racine

J'aurais je fait si tu avais été fidèle.

**B) La répétition** : la reprise d'un mot pour mettre plus d'insistance, elle consiste à répéter un mot ou expression pour lui donner plus d'importance. Exemple : il fallait fuir, fuir de cet endroit, fuir au plus vite

#### 7.1.5) Les figures par amplification et par insistance

Sont fonctionnement et le renforcement et l'amplification de sens.

**A) L'hyperbole** : elle consiste à exagérer, elle donne du relief pour mettre en valeur une idée ou sentiment.

Exemple : je meurs de soif/ un géant pour désigner un homme de très grande taille

**B) La gradation** : consiste à créer un effet de dramatisation hyperbolique.

Exemple : « je meurs, je suis mort, je suis enterré »

**C) L'anaphore** : répétition de même terme au début de plusieurs phrases, vers ou proposition.

Exemple : cœur qui a tant rêvé, Cœur charalé, Cœur inachevé, Cœur éternel (Charles Péguy).

### 8) Les verbes :

Sur le plan morphosyntaxique, le verbe joue un rôle important dans l'organisation de la plupart des phrases ainsi le verbe construit la proposition ; un ensemble de signifiant dont il constitue le noyau, aussi la forme du verbe peut se réduire à un lexème ou radicale qui lui donne un sens.

---

<sup>1</sup>Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, éd ARMAND COLIN/VUEF, Paris, 2003. pp.83-84.

Sur le plan linguistique le verbe a double fonctions, il peut exprime soit un état, un devenir et dans la plupart des cas une action, cependant leur utilisation réside selon ce qu'il exprime parce qu'il ya des verbes qui expriment des sentiments, des opinions, cela démontre leurs subjectivités d'emploi.

### **9) Les temps des verbes**

Le temps des verbes dans le discours est un processus très important, parce que selon cette temporalisation que les faits et les énoncés se placent dans le déroulement discursif aussi facilite la compréhension et l'enchaînement des paroles.

Selon E, BENVENISTE« *l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalisation par lequel précisément le locuteur s'approprie la langue* »<sup>1</sup>c'est-à-dire le locuteur est le seul responsable d'utilisation du temps durant la construction de ses énoncés.

### **10) Les adverbes**

Généralement, les adverbes permettant de modifier le sens d'un mot et aussi exprimer l'opinion de celui qui parle, il serve aussi à montrer aux lecteurs la façon dont l'énonciateur évalue ; apprécie ou déprécie.

### **11) Les adjectifs**

Permet de montrer une appréciation à une personne ou chose désignée, il permet d'attribue un jugement utilisé par le locuteur dans sa description.

### **Conclusion :**

Dans ce deuxième chapitre théorique, nous avons essayé d'évoquer l'histoire de l'approche sociolinguistique et sa relation avec le langage féminin et ses différentes définitions ainsi que ses différentes diffractions, aussi l'approche stylistique pour rejoindre la partie pratique comme nous avons prise une partie spéciale de la perfection des femmes, de la langue et leurs capacités linguistiques.

---

<sup>1</sup>Benveniste Emil : *Essai d'application de la méthode sociologique en* éd. De Minuit, 1929, p. 92.

**DEUXIEME PARTIE**  
**CADRE PRATIQUE**

# **Chapitre I**

**Démarche et corpus.**

## **Introduction :**

Dans le premier chapitre de la partie pratique, nous entamerons la démarche sur laquelle nous allons ainsi la description de notre corpus.

### **1- Démarche**

Nous envisageons de mettre l'accent sur le discours féminin, que l'on se trouve devant un acte de communication, autrement dit le reflet de discours politique féminin sur la société selon l'analyse stylistique pourrait nous permettre d'analyser l'influence produit sur les lecteurs ou les interlocuteurs qu'ont inféreraient plusieurs inférences, le protocole de recherche adopté lors de cette analyse suit le plant méthodologique suivant :

- 1) l'analyse des données du corpus, nous consacrons le présent chapitre dans une première étape au divers choix des catégories grammaticales de MARINE LE PEN : le choix des verbes, des adjectifs, des adverbes, et leur impact sur le parler et le raisonnement des autres.
- 2) le deuxième point de notre protocole est réservé à décrire de manier générale deux échanges langagières de MARINE LE PEN.
- 3) pour la troisième grille, est la phase finale de notre analyse, , qui se base sur l'étude de la stylistique de MARINE LE PEN, de manière à ce que nous tenterons de mener une analyse exhaustive d'un point de vue statistique des mots de différentes classes grammaticales utilisées dans les deux discours de MARINE LE PENE.

### **1- Présentation du corpus**

La notion de corpus reçoit en linguistique différentes acceptions. Le corpus peut être défini « *en analyse du discours comme dans d'autre sciences sociales, c'est souvent le corpus, en fait, définit l'objet de recherche qui ne lui préexiste pas. Ou plutôt c'est le point de vue qui construit un corps, qui n'est pas un ensemble prêt à être enregistré* »<sup>50</sup>

La notion de corpus constitué un ensemble des éléments sur lesquels se base l'étude d'un phénomène, dans cette perspective, notre choix s'est fixé sur un discours politique de Marine le Pen.

Nous avons choisi un corpus d'un discours politique de Marine le Pen pendant l'élection présidentielle le 26 février 2012, à Châteauroux dans le-val-de-Loire tirés tel qu'il est en toute fidélité de son site officiel.

---

<sup>50</sup> CLAUDE-BEACCO-jean, *dictionnaire d'analyse du discours*, seuil,2002.

Nous présentons le discours politique que nous avons choisi au moment de leur analyse précisons que Marine le Pen set selon son site officiel est nait à Neuilly-sur-Seine le 5 aout 1968 la cadette des trois filles de jean- marie et pierre le Pen après son bac elle s’inscrit à la fac de droit de paris 2 Assas d’où elle sortira en 1990 avec une maitrise de droit ,elle s’engage au sein du front national, occupe plusieurs mandats locaux à partir de 1998 ( conseillère régionale d’Île-de-France du Nord-Pas-de-Calais puis de nord –Pas-de-Calais-Picardie) conseiller municipal d’hein- Beaumont siège au parlement européen depuis 2004.

Elle a été élue présidente du front national au congrès de tours le 16 janvier 2011 succédant ainsi à son père jean marie le Pen qui dirigeait le partie depuis sa fondation, candidate à l’élection présidentielle de 2012 elle obtient des suffrages exprimés soit le meilleur résultat jamais obtenu par un candidat du FN au premier tour d’une élection présidentielle française.

Marine le Pen figure sur la liste du time des cent personnes les plus influentes au monde en 2011 et 2015, en janvier 1992 marine obtient le certificat d’aptitude à la profession d’avocat (CAPA) elle est aussi titulaires d’un DEA DE DROITPENAL ; elle intègre le barreau de paris, avocat stagiaire elle a notamment accès au « dépôt » du palais de justice est scandalisée par l’état de vétusté et de saleté de ces « cachot » modernes qui déshonorent la justice d’un pays riche et développé comme la nôtre, partisan de la peine de mort, marin le Pen ne supporte pas des aspects archaïques et injuste, voire inhumains de l’administration pénitentiaire qui ajoute des peine à la peine.

### **Conclusion :**

Dans ce chapitre nous présentons la démarche à suivre tout au long de notre analyse, où nous précisons les étapes de notre présent travail, et aussi nous décrivons le corpus sur lequel nous appliquons ces étapes. Nous passerons au chapitre suivant de la partie pratique qui comporte l’analyse de notre corpus.

# **Chapitre 2**

## **Analyse du corpus**

## **Introduction :**

Nous avons voulu explorer le corpus du discours politique de marine le Pen constitué de 15 pages selon un plan méthodologique de la démarche de notre exploration, nous proposons d'étayer et de définir nos éléments analysables et de les annoter.

### **1) Les verbes**

#### **1.1) Les verbes des sentiments ou expressifs**

Ces verbes expriment les émotions et l'avis personnel du locuteur, ce qui démontre leurs subjectivités d'utilisation et ses fonctions particulières propres aux discours, aux cours de l'analyse effectuée sur le corpus choisi nous avons pu constater l'emploi de ce genre de verbes dans le discours de marine le Pen candidate aux élections présidentielle de la France qui a utilisé un ensemble de verbes exprimant :

##### **1.1.1) La crainte et l'inquiétude**

Exemples :

- 1- Nous avons être assaillis par les équarisseurs qui gaspillent nos atouts et dilapident nos richesses.
- 2- Tous sont touchés par l'immigration qui accentue l'insécurité!

Ces exemples montrent que Marine le Pen était en train de conseiller et d'ouvrir les yeux des interlocuteurs sur des réalités cachées qu'ils ne savent pas à travers l'utilisation des verbes tels que : gaspiller, dilapider, accentuer.

##### **1.1.2) L'espérance**

Exemples :

- 1- je donnerai consigne à la poste de cesser les fermetures des bureaux et de rouvrir dans un certain nombre de nos villages abandonnées.
- 2- je demanderai qu'une direction générale au ministère de l'éducation nationale soit spécifiquement dédiée aux problématiques rurales.
- 3- je prendrai dès mon élection à bras le corps les difficultés de nos compagnes et j'y apporterai des solutions.

Ces exemples montrent que Marine le Pen voulait manifester son influence sur ses interlocuteurs par l'utilisation des verbes tels que : donnerai, demanderai, prendrai, apporterai pour les encourager et les adhérer au tour de son parti politique (LE FRONT NATIONAL) et garder l'espoir pour un avenir plus beau avec son parti politique.

### **1.1.3) Le désir**

Exemples :

- 1- Notre fierté c'est d'avoir su la mettre en valeur, comme jamais aucune terre ne le fait au cours des siècles.
- 2- Je veux en toutes circonstances protéger les français.
- 3- Je veux sur ce point insister : la responsabilité du politique, c'est bien sûr d'assurer le meilleur niveau de soins.

En utilisant les verbes : avoir, vouloir, insister, assurer Marine le Pen voulait encourager ses interlocuteurs à garder espoir et confiance à son parti politique pour réaliser son projet politique avec l'union et le soutien des citoyens.

### **1.1.4) La comparaison**

Exemples :

- 1- Je n'emmènerai pas la France sur le chemin de l'espagnol ou la poste ne distribue plus le courrier à ce qui habite loin des voies de distributions.

Marine le Pen utilisait cet exemple dans le but de prendre décision d'amener la France au bon chemin et d'améliorer tout le service sociale.

- 2- Parce que l'âme française est intrinsèquement une âme paysanne parce que nos campagnes sont un espace d'une richesse inouïe.

Marine le Pen utilise cet exemple dans le but de pouvoir partager un sentiment général entre elle et les interlocuteurs.

Autrement à travers le corpus que nous avons choisi, nous observons l'existence d'un ensemble de verbes exprimant des sentiments dans le but de manifester les sentiments les plus dominantes à cette période qui considère la plus sensible dans la France donc, le choix de ces verbes est précocement étudié par des spécialistes de la langue à ce genre d'événement.

## 1.2) Les verbes d'opinion ou épistémique

Exemples :

- 1- Oh, je sais, la France est une idée des principes politique, un état, une nation, une civilisation, oui elle est tout cela.
- 2- je l'ai dit et je le redirai : la gendarmerie doit être sanctuarisée dans son statut militaire.
- 3- alors je vous l'annonce, je partirai à la reconquête des services publics, les directives européennes de la honte seront dénoncées.
- 4- je refuse qu'on laisse gagner la désertification, qu'on laisse l'impliable logique du marché concentré par un mouvement destructeur.
- 5- Je refuse ces villages figés.
- 6- Croyez-vous que cela soit acceptable.

Ce genre de verbes nous permettons de confirmer ou d'infirmer si Marine le Pen candidate aux élections présidentielles, unie les propositions qu'elle développe dans son propre discours ou au contraire.

Par l'utilisation de ces verbes Marine le Pen voulait présenter une explication sur l'état actuelle de la France par rapport à celui du futur, en réalité ces verbes portent beaucoup d'impressions sur les interlocuteurs aussi sur les mots qu'ils véhiculent.

Si nous prenons les exemples (1.2.5) nous constatons que marine le Pen est entraine de présenté son point de vue vers la situation qu'elle développe par une idée concrète.

Pour les exemples (3.4) l'emploi des verbes, annoncer, partir, refuser, laisser, nous pouvons observé que Marine le Pen est entrain de critiquer la politique de Sarkozy, nous pouvons interpréter cet acte d'une future présidente de la France comme une recherche légitime en effet derrière ces verbes il y a un autre sens caché, qui est de rester fidèle à ces propres opinions et cela se manifeste dans la répétition des verbes tel je dis et je le redirai, de refuse, qui montre sa ténacité de mettre ses opinions aux interlocuteurs.

Pour l'exemple (6) Marine le Pen utilise le verbe croire dans une question dans lequel elle demande l'opinion des interlocuteurs mais la candidate ne voulait pas une réponse mais pour attirer l'attention de publics sur le sujet traité.

## 2) Les temps des verbes :

Nous pouvons dire que le temps de base utilisé par Marine le Pen dans son discours est le présent de l'énonciation parce que grâce à lui que la candidate est en train de prononcer son discours devant ses interlocuteur aussi ce temps lui permet de dire des vérités générale dans la France par exemple il faut dire la vérité à nos citoyens ; si les services publics dissertent à ce point nos compagnes et notre pays c'est parce que l'UMP, LE PS et leurs satellites en ont décédé ainsi, parce qu'ils sont impulsé, accompagné, accéléré toute la distribution de services publics.

Dans le discours de Marine le Pen le présent de l'énonciation lui permet de marquer beaucoup plus sa signification subjective c'est autour de lui que s'organisent les autres temps, par exemple : je romprai avec l'obsession du gigantisme scolaire.

1- je serai exigeant avec nos enfants partout.

2- je demanderai qu'on apprenne les valeurs de la France. Aussi sa position par rapport aux autres candidats des élections présidentielles.

## 3) Les adverbes

### 3.1) Les types d'adverbes

#### 3.1.1) Les adverbes de sentiment

Ce type d'adverbes est plus distinctif des émotions et sentiments, surtout féminin dans leurs discours, en effet c'est par ces adverbes qu'on peut comprendre et décoder les émotions de l'énonciateur pendant son discours.

Exemples :

1- J'aime trop la liberté que procure internet pour en priver des certaines de milliers de français.

2-**Encore** faut-il aider nos agricultures, et nos paysans, la France est une vieille terre agricole.

Dans ces exemples la candidate utilise les adverbes, trop et encore. Pour manifester avec gravité ses sentiments forts sur un sujet spécifique qui sont les citoyens français.

3-**Trop** : adverbe de quantité qui signifie le taux d'amour de la liberté d'internet que la candidate exprime.

4-**Encore** : cet adverbe qui exprime la persistance d'une action ou d'un état qui marque de nouveau pour la deuxième fois.

### 3.1.2) Les adverbess d'intensité

Exemples :

1- je mettrai fin à l'ouverture, à la concurrence **notamment** étrangère.

2- je demanderai qu'une direction générale au ministère de l'éducation soit **spécifiquement** dédiée aux problématiques rurales.

3-l'âme française est **intrinsèquement** un paysanne.

4- Cette politique absurde de **resserrement** du numerus classus.

5-parce que petit ne veut pas **forcément** dire moins bien au contraire.

Les adverbess en gras peuvent être décryptés de la façon suivant :

-Notamment : adverbe de manière qui permet d'attirer l'attention sur un ou plusieurs éléments permet un ensemble explicitement cité ou sous –entendu.

-Spécifiquement : d'une manière précis, particulière, typique la candidate voulait montrer par l'utilisation de cet adverbe l'importance de l'éducation et l'apprentissage dans les compagnes.

-intrinsèquement : adverbe exprimant la manière que quelque chose qui constitue la base invariable et indépendante de l'extérieur, l'essence de développement de la France.

-forcément : adverbe de manier exprimant car l'un est besoin de l'autre et l'autre est besoin de l'autre.

### 3.1.1) Les adverbess d'opinion

Ce sont des adverbess spécifiques qui tendent à exprimer un point de vue ou jugement personnel sur quelqu'un ou quelque chose.

Exemples :

1-**portant** cette France rurale, cette France des milles traditionnelles est et la grande oubliée.

2-Il ya **surement** dans leur range quelque individus stupides qui se refusent à toutes règles et ne respectent rien mais ils sont l'exception.

Ces adverbes permettent de savoir et de décrire le degré de la certitude de discours de Marine le Pen et aussi sa complémentarité et sa conviction par rapport à ce quelle dite ainsi ils peuvent passer de la certitude absolue de Marine le Pen envers ses opinions, vers une prise de position de son incertitude.

1-**portant** : adverbe qui marque l'opposition de deux choses liées.

2- **surement** : adverbe d'opinion qui exprime l'affirmation a la sureté du parole aux permet d'exprimer le jugement de l'énonciateur.

Nous pouvons observer que dans le discours de Marine le Pen il ya beaucoup d'adverbes à travers lesquelles elle fait appel aux cadres de l'état et aussi aux politiciens pour s'exprimer de cette façon ainsi pour convaincre ses interlocuteurs.

### 3.2) les adverbes de temps

L'énonciateur dans son discours utilise ce genre d'adverbe pour se situer dans le temps par rapport à la situation d'énonciation, comme ils permettent de présenter la valeur temporelle du discours de la candidate aussi de décrire le sujet traité dans ce discours.

Exemples :

1-Il suffit de regarder **aujourd'hui** la terre de la France.

2- La violence se devise **maintenant** sans résistance.

3- Villages, bourgs, villes de province tous **désormais** sont touchés par la délinquance du quotidien.

-Aujourd'hui : au jour où l'on est, à l'époque dans laquelle on est.

-désormais, maintenant : des adverbes de temps signifient dorénavant, à partir de maintenant ils considèrent comme une référence déictique qui appartient au moment de l'énonciation donc marine le Pen utilise ces adverbes de temps pour localisé un ensemble d'événements dans une période précis et proche.

Ainsi ces adverbes de temps permettent de mettre l'énoncé dans le présent linguistique c'est-à-dire le temps de discours qui permet d'exprimer :

1) une visée ponctuelle : ces caractéristiques sont, coïncidente comme le premier exemple '**Aujourd'hui**' ou antérieure 'hier' ou postérieure 'demain'

2) une visée durative elle peut être perspective ou rétrospective.

#### **4) Les adjectifs**

##### **4.1) Les types d'adjectifs**

L'adjectif permet d'exprimer les qualités ou les diverses manières des personnes ou choses, c'est-à-dire le locuteur emploie les adjectifs dans sa description pour apporter une spécificité et un jugement à une personne.

Les adjectifs objectifs ou subjectifs permettent d'ajouter un détail ou une information sur quelqu'un ou quelque chose.

##### **4.1.1) Les adjectifs objectifs**

Permet de donner des détails qui n'appartiennent pas au jugement du locuteur, d'après C.Kerbrat Orecchioni « gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel »<sup>51</sup> ce genre d'adjectif permet d'effacer les traces de l'énonciateur dans son discours, ainsi sa présence est importante dans tout discours parce qu'il marque la neutralité et permet d'éviter des jugements de valeur.

Dans le discours de Marine le Pen nous pouvons citer les exemples des adjectifs : précieuse, économique, mondialiste, européenne, sociale, invisible, innombrable, publics, rurale, étrangère, indispensable Marine le Pen par l'emploi de ces adjectifs essaye de s'éloigner malgré qu'elle utilise beaucoup d'adjectifs qui soient antéposés ou postposés dont le but est de graver son propre appui sur ses interlocuteurs.

##### **4.2) Les adjectifs subjectifs**

Ce genre d'adjectifs permet d'exprimer un jugement de valeur ou appréciatifs c'est-à-dire l'énonciateur présente son point de vue subjectif de manière explicite ou implicite, il se compose en deux grandes catégories, les adjectifs affectifs et les adjectifs évaluatifs qui permettent d'exprimer les émotions et l'opinion de l'énonciateur ainsi Marine le Pen a travers l'utilisation de ce type d'adjectifs voulait influencer ses opinions personnelles sur les interlocuteurs.

---

<sup>51</sup> C.k. Orecchioni : *l'énonciation*, éd, armand colin, paris, 1999, P.80.

#### 4.2.1) Les adjectifs affectifs

Expriment la réaction émotionnelle de l'énonciateur en face d'un sujet précis **par exemple** : ce qui exprime la colère, la pitié, la sympathie.

Dans notre corpus nous pouvons inférer les adjectifs affectifs suivants : invisible, indécrottable, incompatible, rabaissé, indispensable, effrayante, immonde, indigné. Par l'utilisation de ce vocabulaire Marine le Pen essaye d'allumer la curiosité de ces interlocuteurs dans les élections présidentielles, par le choix d'un champ affectif qui touche leurs émotions et sentiments dans le but de les adhérer et les éprouver par ses idées principales dans ces élections.

Malgré que la candidate essaye d'utiliser l'objectivité de manière explicite mais nous avons remarqué qu'elle abandonne ces types d'adjectifs, cela démontre que la nature humaine prétend la subjectivité pour construire la personnalité de l'être humain, car elle exerce un nombre important de ce genre dans le discours de la candidate.

Par conséquent, nous observons l'utilisation des adjectifs affectifs qui marque l'étonnement comme l'incomparable terre de la France !, ce qui exprime le choc, le cas de effrayante, indigné, rabaissé qui exprime la peur, ainsi il ya ceux qui éclaircissent et apprécient un état particulier **tel que** : Il nous restera toujours un atout-maitre dans notre manche, l'incomparable terre de la France ! Des terres les plus fertiles du monde !

#### 4.2.2) Les adjectifs évaluatifs

Pour ce concept C. kerberat Orecchioni déclare que « les adjectifs évaluatifs sont tous subjectifs dans la mesure où ils reflètent certaines particularités de la compétence culturelle et idéologique du sujet parlant mais ils sont à des degrés variables »<sup>52</sup>

Elle distingue dans la catégorie des évaluatifs deux sous catégories à savoir :

**A) Les évaluatifs axiologiques** Cette catégories et plus subjective que celle des non axiologiques, elle dépend de la valorisation et la dévalorisation de l'objet ou l'homme aussi rassemble les adjectifs qui produisent une situation de jugement ou de valeur positif ou négatif ou d'appréciation, **par exemple** : effrayante, rabaissé, indécrottable, immonde.....)ces adjectifs construisent le point de vue personnel de la candidate des élections présidentielles mais on peut trouver certain controverse de la part d'autre candidats

---

<sup>52</sup> C.k. Orecchioni : *l'énonciation, éd*, Armand colin, paris, 1999, P.80.

qui n'auront pas probablement le même point de vue, **par exemple** : le bureau de poste c'est un service au sens noble du terme, et la politique de ces dernières années n'est pas **tolérable** !

L'adjectif écrit en gras accompagne d'une négation qui veut dire intolérable, cet adjectif peut être controversé par un autre électeur qui n'a pas le même point de vue.

L'usage des adjectifs tel que effrayante, rabaisé, indécorable, immonde montre le désir de la candidate d'exprimer l'importance des élections pour améliorer la France.

**B) Les adjectifs non axiologique** : ne comportent qu'une évaluation quantitative ou qualitative de l'objet dénoté sans jugement de valeur, **par exemple** : incomparable artisans, artistes et architectes auxquels nous devons le patrimoine rural dont la réputation rayonne surtout les continents.

- L'état fixera les tarifs des **grands services** publics nationaux.

-Entraînement avec elle son cortège **d'inégalité et d'injustice**.

Dans les deux premiers exemples nous remarquons que les deux adjectifs sont antéposés par contre le dernier exemple il est postposé, ces phrases n'ont pas émis par hasard, mais avant d'être présenté par la candidate devant les citoyens français, sont bien construits et étudiés par des spécialistes.

L'adjectif incomparable est antéposé, car il décrit une propriété inhérente d'une classe sociale en France et son importance pour le développement du pays, par contre l'adjectif, **grands services** publics, est antéposé mais ne décrit pas une propriété inhérente au non services sans explication d'un jugement de valeur ou affectif.

Les adjectifs, inégalité et injustice sont postposés ils ne donnent pas une propriété inhérente au nom décentralisation ainsi ces adjectifs expriment le point de vue de la candidate, par conséquent sont des adjectifs connotatifs et implicites car cela revient à la situation d'énonciation.

En résumé, le but principal de la candidate à travers l'utilisation de ces adjectifs soit (subjective, objective, axiologique, non axiologique) et de montrer son point de vue personnel, vers la politique actuelle en France ainsi elle utilise toutes ses forces langagières, et discursive pour convaincre les citoyens français et les invités à participer aux élections présidentielles, et de la choisir comme future présidente de la France.

## **5) Les stylistiques langagières de Marine le Pen**

A partir de notre corpus, nous observons que Marine le Pen, dans son discours utilise un ensemble de verbes qui jouent sur la compréhension et les émotions personnelles des électeurs tel que : « elle ne crie pas à la discrimination, alors que les élites l'on depuis si longtemps rejetées au projet des lieux qui concentrent toute l'immigration », « voilà pourquoi il faudra reconstituer en cinq ans ses effectifs cyniquement détruits par Nicolas Sarkozy » aussi dans « sur un trône les amies de Sarkozy et Holland ont mis l'argent, roi qui décide de tout, l'argent roi qui vaut plus que nos vies, qui vaut mieux que nos terroirs.

Aussi la candidate frontiste aime à s'appuyer sur son parcours personnel « je sais la France est une idée des principes politique un état, une nation, une civilisation.....) Marine le Pen semble épargnée par la verve sexiste peut être peut-être parce que le nouveau visage de l'extrême droite est aussi une femme à poigné, cette touche, Marine le Pen dans son discours semble joué sur deux tableau, le coté masculin, correspond à l'image très virile de front national et le cote féminin correspond à une mère de trois enfants et une femmes active, ainsi elle utilise un langage plus général qui base sur des messages de valeur plus fort et non sur le programme qu'elle véhicule , elle use un vocabulaire féministe insistant sur les difficultés qui entrave le développement de la France .

On outre elle tient un discours moral autant que politique.

## **6) La beauté ou l'expression de la puissance stylistique**

Dans les élections présidentielles françaises, de 2007 qui a vu marine le Pen, permet

De montrer son image comme un personnage politique aussi de manifester sa présence politique, ses choix des expressions, ses forces devant ses interlocuteurs, la pratique de la politique se défet d'un personne à l'autre notamment entre les femmes et les hommes mais Marine le Pen par sa sagesse présente un discours flagrant et pure, qui mélange entre les deux personnalités féminin et masculin.

La sincérité et la vérité des émotions de Marine le Pen manifeste dans son discours à travers les extraits suivants « je serai exigeant avec nos enfants partout..... » « il n'est d'ailleurs pas normal qu'on force nos jeunes à avoir parfois plus d'une heure de transport le matin et le soir pour se rendre à l'école » cette sincérité exprimée dans ces extraits montre clairement l'intensité de son style et de son caractère sur la scène politique, nous observons aussi que la candidate utilise tel que la métaphore : nous irons vers une agriculture raisonnable soutenue, juste, puissante, qui serait l'un des moteurs de la France, la répétition

dans : encourage-t-il nos agriculteurs et nos paysans, encourage-t-il s'intéresser à une grande partie de celle-ci, je refuse qu'on laisse gagner la désertification, je refuse ces villages figés, dans le but d'être plus expressif, impressionnant et plus convaincant ainsi pour influencer ses idées sur les interlocuteurs.

En ajoutant autre caractéristique de la candidate qui évoque une appartenance sexuelle, la voix « une voix qui incarne toute à fait l'image que renvoie Marine Le Pen estime-t-elle c'est-à-dire une personnalité androgyne qui colle à l'électorat du front national » souligne la sociologue Marlène Coulomb-Gully, professeur de communication à l'université de Toulouse 2, ajoute Sylvie Crépon docteur en sociologie et spécialiste de l'extrême droite « elle a une voix de fumeuse, un parler gouailler, une certaine agressivité, en somme des traits que l'on associerait à un homme » cela montre que par sa voix elle marque sa personnalité, et construit sa figure exceptionnelle qui exprime souvent son humanité, sa maternité, et sa force en tant que femme candidate aux élections présidentielles qui peut guider tout un peuple.

Par cette voix Marine Le Pen cherche à séduire un large public.

## **7) L'exceptionnel dans le parler de Marine Le Pen**

À partir de l'analyse effectuée sur le discours de Marine Le Pen nous pouvons dire qu'elle englobe un ensemble de caractéristiques, une langue spécifique avec un lexique particulier, ainsi une voix assez fumeuse et provocatrice aux interlocuteurs.

On a constaté aussi qu'elle a un style assez complexe qui porte souvent un second sens par exemple : (...) tous désormais sont touchés par la délinquance du quotidien, les feux de voiture, les cambriolages et les agressions ! Tous sont touchés par l'immigration qui accentue l'insécurité. L'immigration est un thème fabriqué par le FN depuis 1978, Marine Le Pen adopte ses mots pour échapper aux accusations de xénophobie et de racisme, elle tient en outre un double langage. Pris sous forme d'exhibition qu'on peut le considérer comme pratique stylistique spécifique, une autre caractéristique qu'elle fait différente des autres, la force dans le parler, elle utilise ainsi un registre courant, compris par toutes les classes sociales.

## **Conclusion**

En conclusion, nous pouvons dire que Marine Le Pen possède une stratégie discursive androgyne qu'elle permet d'inciter et de convaincre ses auditeurs malgré son échec dans les élections présidentielles mais elle a remporté une victoire globale par sa figuration parmi les cent personnes les plus influentes au monde.

# **Conclusion Générale**

## **Conclusion générale :**

Nous avons voulu, dans notre mémoire, essayé de faire une analyse sur le discours politique féminin de Marine le Pen prononcé pendant les élections présidentielles de 2012 et leur impact sur les interlocuteurs, dans une perspective sociolinguistique.

C'est du discours politique de Marine le Pen et de l'approche stylistique que nous avons analysé l'impact du langage féminin sur les interlocuteurs et toutes les classes sociales, surtout lorsque nous savons l'impact de l'accent d'une voix grave et provocatrice comme celle de Marine le Pen sur l'ensemble des interlocuteurs français.

Dans ce travail nous avons essayé de montrer que la bonne maîtrise de la langue par la femme lui permet de montrer une forte présence dans le territoire politique, à travers le temps le discours se transfère d'une conversation entre les femmes à un discours adressé à toute la société qu'il lui permet de montrer sa personnalité et son existence ainsi de laisser son empreinte dans la société.

Nous avons exploré un corpus composé d'un seul discours politique selon une grille d'analyse stylistique qui montrerait des résultats positifs concernant l'impact du discours féminin sur la société, comme ils indiqueraient les résultats suivants :

pour le premier résultat que nous avons obtenu, on a remarqué que Marine le Pen emploie des phrases très longues et complexes dans son discours qui porte un double langage pris sous forme d'exhibition qu'on peut le considérer comme pratique spécifique.

Pour le deuxième résultat que nous avons obtenu, Marine le Pen possède une stratégie discursive androgyne qu'elle permet d'inciter et de convaincre ses interlocuteurs ainsi, cette candidate englobe un ensemble de caractéristiques, une langue spécifique, pure avec un lexique particulier.

L'objectif visé à travers cette étude serait de démontrer le reflet du discours féminin sur la société à laquelle elle s'adresse, nous pouvons dire que le discours féminin provoquera une influence sur l'opinion publique.

En fin notre analyse stylistique du discours féminin permet de montrer que la linguistique joue un rôle important dans la présentation de l'identité de la femme. Elle lui offre aussi un espace assez large pour exprimer sa sensibilité féminine dans tous les domaines de la vie quotidienne tels que, politique, sociale, culturelle....etc.

# **Références bibliographiques**

## Ouvrages & Livres

- 1- LANDI Rossi , *le langage comme travail et comme marche*, PARIS, 1197,
- 2-DE SAUSSURE Ferdinand, *cours de linguistique générale*, Hachette, 1916,
- 3-M PAVEAU, SAFRATI Elia, *les grandes théories de la linguistique*, PARIS, 2002,
- 4-ARNOLD Aron, *genre et langage*, 2008,
- 5- CHISS.J.L, FILLIOLET.t .J , MAINGENEAU, *introduction à la linguistique française*, Hachette supérieur, 2001,
- 6- CHARAUDEAU Patrique, *langage et discours, élément de sémio linguistique (théorie et pratique)*, Hachette, 1983,
- 7-CHARAUDEAU Patrique, *le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris : Vuibert, 2005,
- 8-J-BAPTISETE Kayos, *sociolinguistique, politique linguistique et fonctionnalisme*, Bayonne(France), 2007-2008,
- 9-MULLER Bodo, *le français d'aujourd'hui*, Kinckssek, 1985,
- 10-DURRER Sylvie : *les femmes et la langue selon Charles Bally, DES MOMENTS DE DECEVANTE INADVERTANCE*, Lausanne, PARIS,
- 11-BENVENISTE Emil, *essai d'application de la méthode sociolinguistique en linguistique*, éd.de minuit, 1929.
- 12-CHARAUDEAU Patrique, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 256 p.

## Sitographie

- 1-COBBY Franck, *Analyse- de- discours* <http://www.analyse-de-discours.com>(dernière consultation le 20/03/2016)
- 2- Giglione, *Analyse de discours.com* <http://www.analyse-de-discours.com> (dernière consultation le 20/03/2016)
- 3-COBBY-Franck, *l'approche-stylistique* <http://www.l'approche-stylistique.com> (dernière consultation 15/04/2016)

<sup>1</sup> BEACCO-Jean cloud, *dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002.

## Mémoire en ligne

- 1-GHANEM Chafia, *l'opposition masculin /féminin à travers une émission radiophonique, sciences du langage*, UNIVERSITE MENTOURI, 2010,

## Articles en ligne

- 1- DUBOIS, BLANC.M, BEAUDIN.M « *la langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistique* », *langage et société*/4/2006(n°118)
- 2-MARKOWICZ Harry, *LA LANGUE DES SIGNES : REALITE ET FONCTION*, 1979, VL13, N.561.
- 3-RETTTER, j.M, *introduction à la psycholinguistique*, Presses universitaires de France, Paris, 1970
- 4-GRICE Paul *logique et conversation*, Larousse, Paris, 1979,

5-M .L MOREAU, *ARTICLE (variation), in sociolinguistique concept de base*, mardage, 1997.

6-ARNOLD aron, *genre et langage*, la sarbonne nouvelleLA, 2008

7-VALERIA SPORIS, *analyse stylistique : méthode ou technique de la recherche du texte*, université lucianblaga, subui romaine.2008.

8- ORECCHIONI C ;K : *l'énonciation*, éd, Armand colin, paris, 1999

### **Dictionnaires**

1- DUBOIS Jean, *dictionnaire de la linguistique*, 1999,

2-DUCROT OSWALD, j.M. SCHAEFFER. *Dictionnaire encyclopédie de la linguistique*, 1999,

3-DENISETALI HuismanI, *dictionnaire de philosophie A-J*, p.u.F, 1993,

4- DUCROT Oswald, j M. SCHAEFFER, *nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, seuil ,1972.1995,

5-Ricalens.Pourchot necole : *dictionnaire des figures de style*, armand colin,/vuef, paris, 2003,

6-BEACCO6Jean claud, *dictionnaire d'analyse du discours*, seuil,2002.

# Annexes

**Annexe :**

**Marine Le Pen, candidate à l'élection présidentielle de 2012, est en meeting ce dimanche 26 février 2012 à Châteauroux dans le Val-de-Loire :**

Mes chers compatriotes, chers internautes, mes chers amis,

Vous connaissez certainement, mes chers amis, la parabole biblique des talents : au moment de partir en voyage, le maître remet à ses serviteurs de précieuses pièces de monnaie. A son retour, il leur demande ce qu'ils en ont fait : eh bien, le bon serviteur n'est pas celui qui a enterré son lot pour le protéger et qui le rend intact à son maître, mais au contraire celui qui a su le faire fructifier.

Tel est le sens d'une parabole qui a largement fondé notre civilisation : il incombe à chaque être, comme il incombe à chaque peuple de faire fructifier, par le peine et le travail, les richesses qui lui ont été données.

Or, quelle est le principal talent de la France ? Eh bien, mes chers compatriotes, nous l'avons trop oublié, c'est sa terre !

Quelle richesse lui a été donnée, et bien plus qu'aux autres, sinon celles de sa mer et de sa terre ?

Oh, je sais, la France est une Idée, des principes politiques, un Etat, une Nation, une Civilisation, oui, elle est tout cela, mais elle est aussi, elle est d'abord, on l'oublie bien trop souvent, une terre, des territoires, des paysages, un peuple des villes moyennes ou petites, des villages et des champs, oui, nous avons « beau êtres assaillis par les équarisseurs qui gaspillent nos atouts et dilapident nos richesses, il nous reste toujours, il nous restera toujours un atout-maître dans notre manche, l'incomparable terre de France !

Incomparable, la France l'est d'abord par sa géographie, par son climat, ses montagnes, ses rivières et ses fleuves, ses champs, ses bois dispersés et ses vastes forêts, elle l'est par l'infinité de ses côtes, par l'extraordinaire diversité de ses paysages, et l'étendue de ses terres -car les Français oublient trop souvent que, de par sa superficie, la France est (derrière la Russie) le premier pays d'Europe- incomparable aussi parce qu'elle dispose tout simplement des meilleures terres arables, des terres les plus fertiles du monde !

Nous n'avons pas de fierté particulière à en tirer car notre terre est un don, un don de la Nature, ou bien du Ciel, et ce don nous l'avons tous entre nos mains.

Notre fierté, c'est d'avoir su la mettre en valeur comme jamais aucune terre ne le fut au cours des siècles. Notre fierté, c'est d'avoir su diversifier sans cesse les produits de son agriculture, de ses élevages, de ses savoirs, de ses métiers, les nombreux métiers des paysans et des artisans, du laboureur à l'ébéniste, du vigneron au faïencier, de tous ces « fins jardiniers de la

France » comme disait Charles Péguy jusqu'aux menuisiers et innombrables artisans artistes et architectes auxquels nous devons le patrimoine rural dont la réputation rayonne sur tous les continents ; sans oublier les commerçants qui ont su mailler le territoire, marier les viandes d'Auvergne (à condition qu'elle ne finissent pas halal...) aux vins de Bourgogne (à condition que le libre-échange généralisé ne le coupe pas de vin d'Algérie ou de bouchons de transylvanie); marier l'eau de nos sources aux piments d'Espelette, et le sancerre au chavignol puis aux fromages de la Brie ou du Cantal -sans oublier bien sûr le concert de toutes nos campagnes, la cuisine française, bouquet accompli de tant et tant de savoirs ancestraux -que, et c'est significatif, les vautours de la taxation sélective ont tenté pendant des années de pénaliser au bénéfice du fastfoudisme intégré !

La terre de France, ses produits et ses savoirs : cet extraordinaire héritage, nous en sommes fiers, mes chers compatriotes, nous en sommes fiers et nous entendons bien continuer à pétrir sa vieille pâte, le travailler et le faire fructifier en dépit des stigmatisations de ceux qui parlent avec dédain de nos campagnes, le mépris des petits sires qui ne savent tout simplement pas que l'infini valeur de ce patrimoine ; cet héritage, nous le défendrons en dépit des injonctions haineuses des petits modernistes du quartier latin (tel Bernard Henri Lévy stigmatisant dans un livre immonde « l'Idéologie de la France », « cet indécorable (je cite), cet indécorable peuple français attaché à ses lopins de boue » sic !); nous le défendrons en dépit des intellos de pacotille qui daubent sur les paysans, en dépit des connivences mondialistes ligués de l'OMC et de la prétendue 'Union européenne », en dépit de la grande ligue des technocrates qui désertifient le territoire, condamnent nos terres à la jachère, généralisent le round up comme autant de napalm, finalement épuisent d'efforts les derniers paysans, les artisans, les ruraux – privant de vie les plus belles terres du monde.

Car, c'est la guerre, mes chers compatriotes; oui, c'est la guerre : l'ennemi mondialiste a remporté beaucoup trop de batailles.

Il suffit comme je le fais souvent, de sillonner les routes de France, d'apercevoir ici ou là des champs abandonnés, des villages à moitié ravagés par l'on ne sait quel ennemi invisible, il suffit de voir l'invasion de la laideur marchande défigurant nos plus nobles paysages de France, il suffit de regarder aujourd'hui la terre de France pour mesurer à l'œil nu l'incurie et même l'acharnement meurtrier avec lequel un système dément nous a contraint à enterrer, oui enterrer, la premier, le plus sûr, le plus précieux de nos talents !

Nos campagnes et ceux qui y vivent n'ont pas droit, eux, à toutes les couvertures médiatiques. Oui, les banlieues souffrent, c'est certain, et on ne compte plus le nombre d'émissions, de films, de reportages pour le dire.

Mais les mêmes qui veulent nous imposer les traditions, les mœurs, les modes de vie des autres, rient bien souvent les nôtres. A ce stade, j'aimerais dire quelques mots sur la chasse que le parisianisme présente trop souvent comme s'opposant à la nature. Or, qui connaît mieux la faune et la flore que les chasseurs ? Qui est plus respectueux de celles-ci ? Qui est

plus attaché à la préservation des espèces et à leur nécessaire régulation que ceux qui restent charnellement attachés à cette tradition ancrée dans l'origine de l'homme ?

Il est temps de ne plus considérer les chasseurs comme des barbares. Oh bien sûr, il y a sûrement dans leur rang quelques individus stupides qui se refusent à toutes règles et ne respectent rien, mais ils sont l'exception !

La réalité, c'est que l'immense majorité des chasseurs participent à un équilibre fragile et ils le servent souvent mieux que les quelques technocrates qui interviennent parfois à tort et à travers.

Faisons confiance à ceux qui ne gèrent pas notre faune à coup de statistiques mais qui la vivent au quotidien et qui sont aussi les transmetteurs, les relais de connaissances ancestrales, sur les cycles et les équilibres de la nature.

Moi qui suis très attachée à la protection animale, je n'oublie pas que les chasseurs sont aussi des amoureux de leurs chiens et que la défense des animaux et la chasse ne doivent pas être incompatibles entre gens de bonne volonté.

Mais nos campagnes ne souffrent-elles pas elles aussi ? Au-delà des problèmes innombrables qui les frappent, ne souffrent-elles pas d'un mal encore plus ravageur : l'abandon ?

Abandonnées par les pouvoirs successifs, abandonnées par les médias, abandonnées par les sociologues qu'elles n'intéressent plus, les campagnes françaises et ceux qui y vivent ont parfois le sentiment que la France se fait sans eux, que la France les a oubliées.

Parce que l'âme française est intrinsèquement une âme paysanne, parce que nos campagnes sont un espace d'une richesse inouïe où la France se perpétue dans ce que sa civilisation a engendré de meilleur, je m'élève contre cet abandon. Je refuse cet oubli.

Et c'est à nos compatriotes des zones rurales que je pense en particulier aujourd'hui, parce que j'ai la conviction que quelqu'un doit se tourner vers eux pour leur tendre la main et leur offrir un avenir français, leur proposer une espérance.

Alors, rompons avec le mépris d'une petite élite parisienne qui se croit supérieure, et remettons la France rurale dans la France tout court. Au même niveau que le reste de notre beau pays.

Oui, mes chers amis, je prendrai dès mon élection à bras le corps les difficultés de nos campagnes, et j'y apporterai des solutions.

L'Etat doit s'engager de toute sa force et de toute sa volonté auprès des zones rurales. C'est vrai sur la question essentielle des services publics.

A chaque fois qu'un service public disparaît, c'est un bout de la vie de nos campagnes qui s'éteint. Le service public irrigue la France rurale, et on ne doit pas accepter de le voir régresser partout comme c'est le cas depuis tant d'années.

Alors il faut dire la vérité à nos concitoyens : si les services publics désertent à ce point nos campagnes, et notre pays en général, c'est parce que l'UMP, le PS et leurs satellites en ont décidé ainsi, parce qu'ils ont impulsé, accompagné, accéléré toute la destruction des services publics.

Oui, mes chers amis, c'est bien leur Europe de Bruxelles, celle qu'ils vénèrent tous, qui liquide méthodiquement nos services publics.

A coups de Traités et de directives, les technocrates bruxellois ont tout privatisé, ils ont mis le dogme du profit au-dessus de tout : exit l'intérêt général, exit la proximité des services publics, exit l'aménagement du territoire, fini les tarifs régulés, les tarifs raisonnables, terminé le service public pour tous !

Sur un trône les amis de Sarkozy et Hollande ont mis l'argent, l'argent roi qui décide de tout, l'argent roi qui vaut plus que nos vies, qui vaut mieux que nos terroirs !

Alors, « je vous l'annonce, je partirai à la reconquête des services publics. Les directives européennes de la honte seront dénoncées. Les dispositions des Traités qui font mal seront renégociées avec la plus grande fermeté. Le service public sera de retour et j'inscrirai dans notre Constitution que « *Chaque Français a droit au même service public indépendamment de ses revenus et de son lieu de résidence* ».

Qu'on habite Paris ou dans le plus petit village du département le plus rural, chacun doit avoir accès aux services publics essentiels dans des conditions identiques.

Ainsi, les transports régionaux reviendront au cours du quinquennat dans le giron de l'Etat parce que la décentralisation a été beaucoup trop loin, entraînant avec elle son cortège d'inégalités et d'injustices.

RFF et la SNCF seront réunis à nouveau, parce que leur séparation était une absurdité qui a tout désorganisé, qui a tout rendu plus cher.

Je mettrai fin à l'ouverture à la concurrence, notamment étrangère, de notre service public du rail. Veut-on suivre le pitoyable exemple anglais, où les retards et les accidents se multiplient,

où les tarifs explosent ? Hollande et Sarkozy sont peut-être fascinés par ce modèle, mais moi ce n'est pas ma vision des choses.

Je demanderai à la SNCF de cesser la politique du « tout TGV » qui concentre tout sur quelques grandes lignes : tout le monde a droit au train, et à un train de qualité, à l'heure, confortable, qui serve les Français avant de servir la rentabilité !

L'Etat fixera les tarifs des grands services publics nationaux : électricité, gaz, transports. Il y a eu beaucoup trop de dérives ces dernières années, au détriment des plus modestes, des classes moyennes et des personnes âgées.

Je redonnerai à la Poste son statut d'établissement public de l'Etat parce que chacun sait que sa transformation en société anonyme est la première étape vers sa privatisation !

Je donnerai consigne à la Poste de cesser les fermetures de bureaux, et de les rouvrir dans un certain nombre de nos villages abandonnés. Le bureau de Poste c'est un service public au sens noble du terme, et la politique de ces dernières années n'est pas tolérable ! Doit-on sans cesse faire des économies de bout de chandelle sur le dos des pauvres gens, sur le dos de ceux qui sont déjà tellement pénalisés ? Je dis non, trois fois non !

Et quand je vois les postiers en campagne qui acceptent de prendre le courrier des personnes âgées qui ne peuvent le poster elle-même, pour le faire à leur place en ignorant les règlements qui leur interdisent de le faire, je me dis qu'il y a encore de l'humanité.

Je n'emmènerai pas la France sur le chemin de l'Espagne, où la Poste ne distribue plus le courrier à ceux qui habitent trop loin des voies de circulation !

Parce que je crois au service public, parce que j'aime la France des campagnes, parce que je veux en toutes circonstances protéger les Français, je suis aussi résolument aux côtés des gendarmes et de la gendarmerie, cette vieille et noble institution française qui a traversé aussi bien la monarchie que la République.

La casse des campagnes, c'est aussi la casse de leur sécurité ! Il est loin le temps où les campagnes étaient à l'abri des violences, où ce phénomène était réservé aux villes.

Villages, bourgs, petits villes de province, tous désormais sont touchés par la délinquance du quotidien, les feux de voiture, les cambriolages et les agressions ! Tous sont touchés par l'immigration qui accentue l'insécurité !

De nos villes et nos banlieues, la violence se déverse maintenant sans résistance sur la France des champs et des clochers, et rien n'est même tenté pour l'endiguer !

On abandonne, la mort dans l'âme, les festivités traditionnelles de peur de voir une bande faire une razzia, venir semer la panique et détruire les petits moyens acquis sur plusieurs années, quelques tentes, une sono, un peu de déco...

Pire, au lieu d'attaquer le voyou, on s'en prend à la gendarmerie, dont on ferme les brigades, dont on réduit sans cesse les effectifs, qu'on force à se marier avec la police nationale, qu'on menace même à terme, comment ne pas le voir, dans son existence.

Je l'ai dit et je le redirai : la gendarmerie doit être sanctuarisée dans son statut militaire.

Elle connaît bien les spécificités de la France agricole et rurale, elle est appréciée de nos compatriotes, elle répond à des exigences particulières. Chacun doit conserver son rôle, à sa place : la police nationale et la gendarmerie.

Voilà pourquoi la gendarmerie doit retourner dans le giron du ministère de la Défense !

Voilà pourquoi il faudra reconstituer en cinq ans ses effectifs cyniquement détruits par Nicolas Sarkozy !

Voilà pourquoi je ne laisserai pas le désordre et la violence envahir nos campagnes !

Et puisque nous en sommes aux services publics mes chers compatriotes, évoquons ensemble celui qui nous tient tous à cœur : l'école. Oui, tout petit Français a droit à la réussite, et non toutes les difficultés ne sont pas concentrées dans les seules zones d'éducation prioritaire. Dans nos villages aussi, l'échec scolaire est lourd, souvent même plus lourd car plus grand monde à Paris ne s'en préoccupe. Dans nos villages aussi, le niveau baisse. Dans nos villages aussi, l'ascenseur social est en panne.

Alors, je ferai en sorte que les campagnes ne soient plus les grandes oubliées de la politique scolaire. Je demanderai qu'une direction générale au ministère de l'Education Nationale soit spécifiquement dédiée aux problématiques rurales. Je demanderai aux ministres d'accueillir dans leurs cabinets des conseillers issus du monde rural, qui le connaissent bien.

Je romprai avec l'obsession du gigantisme scolaire : les méga structures urbaines ne sont pas forcément plus performantes et elles sont toujours moins humaines. Il n'est d'ailleurs pas normal qu'on force nos jeunes à avoir parfois plus d'une heure de transport le matin et le soir pour se rendre à l'école, ou au collège ! On cessera de fermer à tout va les petits établissements scolaires, parce que petit ne veut pas forcément dire moins bien, au contraire ! La proximité a des vertus que la manie de la concentration n'a pas !

Je serai exigeant avec nos enfants partout. Partout je demanderai qu'on apprenne les valeurs de la France. Dans toutes les écoles de France je ferai résonner la Marseillaise, et claquer le drapeau national !

Partout, je demanderai qu'on élève le jeune et qu'on exige de lui le meilleur. Personne n'a vocation à être relégué, à être rabaissé, parce qu'il n'habiterait pas au « bon endroit ».

Refonder l'école de la République, ce sera ma priorité sur l'ensemble du territoire national !

Oui mes amis, j'aime la France rurale et la France des villages. Je ne l'oppose pas à la France urbaine et des banlieues. Car les deux se complètent. Car l'une a besoin de l'autre, et l'autre a besoin de l'une.

Pourtant, cette France rurale, cette France des villes traditionnelles est la grande oubliée. Cette France rurale, cette France pluriséculaire souffre, mais elle souffre en silence. Elle ne connaît pas ces tumultes et ces émeutes qui attirent les caméras. Elle est digne, alors que la pauvreté frappe en trop grand nombre ses habitants. Elle ne crie pas à la discrimination, alors que les élites l'ont depuis si longtemps rejetée au profit des lieux qui concentrent toute l'immigration. Elle est la première victime de la crise, et elle subit de plein fouet les ravages de la mondialisation.

Quelques reportages de temps en temps sur ces maternités, ces écoles que l'on ferme, ces retraités de l'agriculture ou du commerce qui survivent, sur ces éleveurs, ces producteurs de lait quand l'indignation est trop forte et qu'ils décident désespérément à attirer l'attention de la caste sur l'urgence de leur situation... mais rien par rapport à tous ces sujets.

Qui remettra la France rurale au centre du jeu ? Qui sera la voix de ceux que l'on n'entend pas, que l'on n'écoute pas ? Qui rappellera que la France rurale est un de nos atouts majeurs et son espace notre chance ?

Encore, faut-il s'intéresser à une grande partie de celle-ci. Encore faut-il aider nos agricultures, et nos paysans, la France est une vieille terre agricole.

J'y reviendrai bientôt au Salon de l'agriculture, mais je le dis et le redis : on ne doit pas laisser tomber nos agriculteurs et nos paysans.

A l'heure où la PAC les abandonne, à l'heure où les technocrates enfermés dans leurs murs en béton de Bruxelles les condamnent, je promets aux paysans une formidable renaissance appuyée sur cette réalité simple : notre pays est une terre de talents, de savoir-faire et de terres fertiles.

Il lui manque un cap, une reconnaissance, que seule une Politique Agricole Française lui donnera.

Alors, oui, nous dénoncerons la libéralisation des droits de plantation qui veut tuer nos vignobles, et notre vin, l'or de la France ! Oui, nous irons vers une agriculture raisonnable, soutenue, juste, puissante, qui sera l'un des moteurs de la France du XXIème siècle.

Je demanderai aux agriculteurs d'élever et de cultiver pour les Français, je leur demanderai de faire leur métier, parce que je sais qu'ils aiment la nature et la respecte, tout simplement, et je leur ferai confiance ! Qu'ils sachent qu'ils pourront en toutes circonstances compter sur moi !

Ce ne sont pas ceux qui depuis leurs bureaux ne distinguent pas une vache d'une chèvre qui pourront décider de notre avenir agricole !

Je refuse qu'on laisse gagner la désertification. Qu'on laisse l'implacable logique du marché concentrer, par un mouvement destructeur, les populations dans quelques métropoles où la vie quotidienne devient de plus en plus difficile, pendant que de vastes étendues sont laissées en friches, créant d'autres difficultés à ceux qui s'y maintiennent.

Je refuse ces villages figés, comme arrêtés, où les parents voient inexorablement leurs enfants partir, poussés ailleurs par l'angoisse du vide. Nos villages ont besoin d'artisanat, de commerce parce qu'ils ont besoin de lieux, nos villages, nos petites villes, ont besoin d'école parce que les enfants, c'est la vie, de médecins parce que la santé était une promesse du progrès.

Oui, j'aime la France rurale. Je ne veux pas non plus qu'elle devienne un parc à touristes pour les quelques semaines d'été. Je ne veux pas qu'elle devienne un vaste Disneyland pour amuser des enfants esbaudis devant une nature soi-disant préservée.

Je ne veux pas qu'elle devienne une réserve d'Indiens où les derniers paysans seraient devenus les jardiniers des paysages. Le sol fécondé par le travail de nos ancêtres, les villes construites par des siècles d'efforts méritent mieux que ce destin vers des musées glacés, figés, pétrifiés.

Pour vivre, la France rurale a besoin d'une politique volontariste, d'une véritable politique d'aménagement du territoire, d'une vision d'ensemble sur le long terme. Alphonse Allais disait, il y a plus d'un siècle, qu'il fallait mettre les villes à la campagne.

Aujourd'hui encore, il convient de trouver un équilibre entre le respect de la nature et le nécessaire desserrement des métropoles. La réindustrialisation de la France que je propose, par la mise en place d'un protectionnisme intelligent, implique la création de nombreuses petites et moyennes entreprises. Je les encouragerai et je les inciterai même à s'implanter sur tout le territoire. Assez de croissance tentaculaire et non contrôlée de l'agglomération

---

parisienne ! Les ouvriers, les travailleurs aussi ont le droit à une vie équilibrée, à leur propre maison, à leur jardin, à des temps de trajet raisonnables.

Assez de ces immeubles anonymes en barre où les gens s'entassent sans espace. La France est si belle. Tous les Français ont le droit à la France. Tous les Français ont le droit d'être propriétaire. La concentration urbaine favorise la spéculation immobilière qui se dresse contre la propriété des moins riches.

Aujourd'hui, les moyens de transport et de communication permettent cette diffusion du tissu industriel sur tout le territoire. Ainsi, sera créé de l'emploi. Ainsi, seront revitalisés nos terroirs. Ainsi, sera valorisé le patrimoine commun de tous les Français.

Encore, faut-il que l'Etat joue son rôle, qu'il investisse dans ces moyens de transport et de communication. Il faut réduire cette fracture numérique qui rompt l'égalité entre les Français. Chacun voit toutes les possibilités qui sont offertes par Internet, pour les entreprises bien sûr, pour les personnes isolées, pour les personnes âgées. Mais chaque point du territoire doit être couvert. Chaque Français doit pouvoir se relier au monde par les supports les plus modernes et profiter des extraordinaires richesses que nous offrent les nouvelles technologies.

J'exigerai des opérateurs Internet qu'ils couvrent 100% du territoire français, au même prix partout ! J'aime trop la liberté que procure Internet pour en priver des centaines de milliers de Français !

Oubliés, délaissés. Oui, je n'hésite pas à le dire : les territoires ruraux sont aujourd'hui des laissés pour compte dont il faut s'occuper. Et comment ne pas le voir en matière de santé, où les injustices deviennent criantes, révoltantes.

La solidarité avec nos territoires ruraux, c'est pourtant, avant tout, la solidarité en matière de santé. Parce que c'est là que se joue l'essentiel.

Parce que l'on ne revitalisera pas nos territoires ruraux si l'on y laisse les gens y vivre moins bien.

Parce qu'on ne risque pas de les redynamiser si l'on continue à fermer à tour de bras les petits hôpitaux, sans discernement, si l'on continue de les transformer en déserts médicaux.

Sans un accès équivalent au système de soins, les ruraux seront maintenus à l'écart de la modernité. Il n'y a pas de sous-Français, qui seraient sous-soignés ! Les campagnes n'ont pas de raison d'être condamnées à une santé au rabais : c'est inacceptable, et même dangereux !

Pendant des années, les gouvernements UMP et PS, main dans la main dans ce domaine comme dans les autres, ont d'une manière absurde resserré le numerus clausus, vous savez, le nombre de médecins que l'on peut former chaque année en France.

Cette politique absurde du resserrement du numerus clausus a aujourd'hui des conséquences dramatiques, d'autant plus que la population ne cesse de vieillir, avec des besoins croissants en matière de santé.

Une étude récente de l'Ordre des médecins montrait bien sûr que ce sont les zones rurales qui souffrent le plus de cette politique imbécile.

Je vais prendre un exemple, particulièrement frappant : la Picardie, l'un de vieilles terres oubliées de notre République.

La Picardie est devenue l'emblème de cette folle politique du numerus clausus. Elle ne compte figurez-vous que 239 médecins en activité régulière pour 100 000 habitants, soit la densité médicale la plus faible du pays !

Complètement laissée à l'abandon, la Picardie compte aussi 44% de médecins diplômés d'universités étrangères, parmi lesquels on dénombre, tenez-vous bien, un tiers des médecins maghrébins et un autre tiers des médecins roumains !

Croyez-vous que cela soit acceptable ? A-t-on besoin d'aller chercher dans des pays étrangers des médecins alors que des centaines d'étudiants sont sottement détournés de ces études ?

Ne peut-on pas offrir à tous l'excellence de la formation médicale à la française, y compris à nos compatriotes de zones rurales. Il est triste de voir ces reportages montrant des villages obligés d'aller chercher des médecins à l'étranger qui, parfois, maîtrisent imparfaitement notre langue.

Assurer la continuité des soins sur l'ensemble du territoire national, c'est donc d'abord former des médecins français, cesser d'importer des médecins étrangers, et les inciter à aller s'installer dans les zones rurales ! Je mettrai fin aux absurdités du numerus clausus !

Pour y aider, je proposerai que la scolarité des personnels médicaux intègre un stage territorial, pour une découverte concrète de nos territoires. Il n'y a qu'en donnant envie, en montrant aux médecins la qualité de vie que l'on peut avoir à la campagne, qu'ils feront le choix d'aller s'y installer.

Et plus ils y seront nombreux, moins leurs conditions de travail seront difficiles. C'est un cercle vertueux que je veux mettre en place ! La désertification n'est pas une fatalité ! C'est une question de volonté politique !

Assurer l'accès aux soins dans les zones rurales, c'est aussi s'assurer d'un bon maillage du territoire en hôpitaux.

On le sait, les méga structures hospitalières, parfois à deux heures de voiture des zones les plus reculées, ne sont pas la solution miracle.

Je veux sur ce point insister : la responsabilité du politique, c'est bien sûr d'assurer le meilleur niveau de soins, tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité. Et pour cela, nous ne pouvons pas conserver tous les petits hôpitaux.

Mais dans chaque bassin de santé, il faut s'assurer de la présence de centres hospitaliers ou médicaux pluridisciplinaires.

Je lancerai ainsi une réorganisation dans la concertation de la carte hospitalière et de l'organisation du travail au sein des hôpitaux. En particulier, je veillerai au développement des maisons de santé qui pourront prendre en charge les « petites urgences » afin de désencombrer les services d'urgence et rassurer les habitants ruraux parfois légitimement inquiets de l'éloignement du personnel d'urgence, je pense bien sûr d'abord à nos personnes âgées.

La santé dans nos territoires ruraux, c'est enfin une véritable lutte politique contre les fléaux des zones rurales que sont la solitude et le suicide.

Plus qu'ailleurs, dans nos campagnes, la solitude est un fléau dont on parle si peu mais que moi je n'ai pas renoncé à combattre. Ce sont bien sûr les associations locales qu'il faut d'abord soutenir. Ces associations sont utiles et méritent notre solidarité.

Bien plus que les associations spécialisées dans les causes médiatiquement et politiquement correctes, je donnerai priorité à ces associations qui créent du lien entre nos compatriotes, ces associations qui animent nos villages, qui distraient les plus isolés. Ces associations qui dispensent de l'amour et de l'amitié.

Alors, debout la France oubliée, la France méprisée, la France abandonnée !

Debout Châteauroux et ses champs bien peignés, Saint-Amand Montron et ses clochers dorés au crépuscule !

Debout Issoudun, Argenton, Bourges et Mazières-en-Gâtines tapis dans les brumes de la Brenne !

Debout Guéret et ses vallons, debout Montluçon, et Dun le Palestel !  
Debout Segré et l'ardoise angevine !

Debout Vierzon, Romorantin et Fongombault -et debout Clermont-Ferrand, Compiègne, Nice, Lourdes et Reims, debout terres de France !

Vos splendeurs, vos paysages et vos rivages, vous êtes le visage de la France de toujours, c'est à dire, le visage de l'avenir !

Vive la République !

Résumé :

Cette étude s'inscrit dans le cadre de comprendre l'esprit de la femme et de savoir la stylistique du langage féminin du point de vue socio linguistique et stylistique

Nous avons comme corpus le discours politique féminin, ainsi nous intéressent spécifiquement aux discours politique de MP dans les élections présidentielles française du 2012.

## Résumé :

Nous avons choisi un seul discours de MP ou nous avons essayé autant que possible de montrer l'impacte du discours féminin sur les interlocuteurs a travers la force du langage, le style de raffinement et de perfection aussi le bon choix des mots qu'elle permet de marquer son empreinte et de s'affirmer dans la société.

Mots clés : langage féminin, stylistique, sociolinguistique

## Summary :

This study joint to understand (include) the spirit of the woman and to know the stylistic of feminine langage of the sociolinguistic and stylistic point of view so we took as corpus the feminine political speech intrest specifically in the political speech of MP in the presidential elections franch in 2012.

We chose a single speech of MP or we tried as far as possible to show impacts on him (it) of feminine speech on the interlocutors has fault the strength of the langage, the style of refinement and perfection.

Also the good choice of the words which she allows to mark her imprint and to assert him self in the company (society).

Keywords : feminine langage, stylistic, sociolinguistic

## ملخص

تندرج هذه الدراسة في إطار فهم كيفية التفكير الذهني عند المرأة و كذا معرفة أسلوبها اللغوي من وجهة نظر اللسانيات الاجتماعية و كذلك استعمال المحسنات البديعية و اللفظية.

ولقد اعتمدنا كمثال الخطاب السياسي للمرأة و بصفة خاصة لخطاب لمرين لوبان أثناء الانتخابات

الرئاسية الفرنسية في 2012.

لقد اخترنا خطاب سياسي لهذه المترشحة أين حاولنا و بقدر الإمكان إظهار تأثير الخطاب السنوي علي

المستعين من خلال قوة و حصانة اللغة و كذلك من الدقة و الإتقان في التعبير اضافة إلي ذلك حسن

اختيار الكلمات التي تسمح لها بترك بصمتها و إثبات ذاتها في المجتمع .